

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 28 décembre 2023 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°282 ■

Chronique Eco

2023, Une année à oublier ; 2024, une année à appréhender

P 16

LE PREMIER MINISTRE A PRÉSIDÉ UNE RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Assurer la disponibilité des produits de base dans les marchés

L'approvisionnement du marché en produits de base est au centre des préoccupations du gouvernement. Tous les secteurs sont mobilisés pour garantir et assurer la disponibilité des produits dans les marchés. La question a été, encore une fois, au centre d'une réunion du gouvernement, sous la présidence du Premier ministre, Nadir Larbaoui. P 3



LANCEMENT DE LA "CARAVANE NUMÉRIQUE DES RETRAITES"

La CNR à l'ère du digital



L'Agence locale Alger-nord de la Caisse nationale des retraites (CNR) a lancé, en ce mois de décembre, «la caravane numérique des retraites» visant la promotion des services numériques destinés aux retraités et aux salariés.

P 2

RECRUTEMENTS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une année 2024 sous de bons augures

L'année universitaire 2023/2024, commence sous de bons augures, puisque selon Directeur général des Ressources humaines au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ce ne sont pas moins de 8 000 maîtres-assistants (classe B), titulaires de diplômes de magistère ou de doctorat, qui ont été recrutés dans les différents établissements universitaires depuis le mois de septembre. Il en sera de même pour 1935 maîtres-assistants hospitalo-universitaires qui seront également recrutés au titre de l'année 2023-2024.

P 5

PÊCHE ET AQUACULTURE

71 start-up bénéficient d'un accompagnement



Un total de 71 start-up activant dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture bénéficieront d'un accompagnement de différentes structures du secteur, un indiqué, hier mercredi, un responsable au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques.

P 5

54° ADJUDICATION DE TITRES MINIERs

62 offres financières reçues par l'ANAM P 4

FINANCE ISLAMIQUE

Le CPA lance de nouveaux produits destinés aux investisseurs P 3

KHENCHELA

Asseoir de nouvelles règles de gestion des deniers publics P 6

SONATRACH

Organisation ce jeudi
une simulation d'un
incident au terminal
d'hydrocarbures de
Béjaïa

Le groupe Sonatrach opère jeudi durant la matinée, un exercice de simulation d'un incident au niveau du terminal d'hydrocarbures de Béjaïa, a annoncé mercredi le groupe public dans un communiqué. «Cet exercice de simulation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel du poste de commandement tactique du pôle d'Alger (PCT) du groupe Sonatrach», selon le communiqué. Les services de la Protection civile, ainsi que les autorités locales de la wilaya de Béjaïa prendront part à cet exercice, ajoute la même source.

DIRECTION GÉNÉRALE DE
LA FONCTION PUBLIQUE

La journée du lundi
1er janvier 2024
chômée et payée

La journée du lundi 1er janvier 2024, marquant le début du Nouvel An, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, indique mercredi un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. "A l'occasion du Nouvel An et conformément à la loi numéro 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du lundi 1er janvier 2024 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi que pour les personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise la même source. Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté, ajoute le communiqué.

LANCEMENT DE LA "CARAVANE NUMÉRIQUE DES RETRAITES"

La CNR à l'ère du digital

L'Agence locale Alger-nord de la Caisse nationale des retraites (CNR) a lancé, en ce mois de décembre, «la caravane numérique des retraites» visant la promotion des services numériques destinés aux retraités et aux salariés.

Par Slimane T/Agence

S'exprimant à la presse, au siège de l'Agence, le directeur de l'Agence locale Alger-nord de la CNR, Mohamed Sadek Tafer, a affirmé que ces services digitaux concernaient «plus de 14 prestations numériques destinées aux employés et aux retraités, en sus d'autres services accessibles à toutes les catégories». Les prestations destinées aux retraités sont accessibles via l'application "Takaoudi" (ma retraite), dont la «reconnaissance faciale» (R-Face), qui permet au retraité de prouver qu'il est en vie en prenant, juste, une photo via son téléphone sans avoir à se déplacer, a-t-il ajouté. Pour en bénéficier, le retraité doit présenter sa carte d'identité biométrique une seule fois au niveau de l'agence locale, pour la

saisie de ses coordonnées, a expliqué le même responsable, relevant qu'il a été «procédé jusqu'à présent à l'introduction d'environ 900.000 cartes». Parmi les prestations numériques disponibles, figurent «la délivrance d'une attestation de revenus», téléchargeable via l'application «Takaoudi» et «l'espace du retraité» accessible sur le site électronique "cnr.dz", en plus de la «téléassistance», à travers laquelle le retraité pourra formuler une demande d'aide pour bénéficier des fournitures médicales et paramédicales, de l'accompagnement administratif de du déplacement de l'assistante sociale à son domicile. Tafer a également fait état d'une plateforme permettant aux retraités de prendre connaissance de la valeur de l'augmentation annuelle perçue suite à la revalorisation annuelle des allocations et

des pensions. Par ailleurs, le service dit «Compte individuel du salarié» permet aux assurés sociaux aptes à la retraite de «visualiser le récapitulatif de leurs carrières professionnelles en toute transparence afin de pouvoir déposer leur dossier de retraite, deux ans avant l'âge légal de départ à la retraite», a-t-il détaillé. Concernant le service «Simulation retraite», il a expliqué qu'il s'agissait de simuler une allocation ou une pension de retraite en saisissant les informations nécessaires, telles que le salaire mensuel moyen des cinq (5) meilleures années de travail et la situation familiale. Parmi les services numériques, il a cité, entre autres, les prestations: «introduction et suivi des doléances», le centre d'appel (3011) et la «Demande de retraite en ligne».

AGENCE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

La pêche du corail limitée à 6 tonnes/an

Les travaux du 1er Séminaire national sur "l'exploitation du corail dans les activités artisanales" se sont ouverts mardi à la bibliothèque principale de lecture publique d'El-Tarf. Dans son intervention durant cette rencontre de deux jours, le représentant de l'Agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture (ANDPA), Hocine Bousbaa, a affirmé que la relance de l'activité de pêche du corail limite dans une première phase de cinq années les quantités pêchées dans les wilayas de Jijel, d'El Tarf et de Skikda à «6 tonnes par an dont 3 tonnes par an pour la wilaya

d'El Tarf». Il a également indiqué qu'une aire ouverte s'étendant du vieux port d'El Kala (El Tarf) aux frontières tunisiennes a été réservée pour cette pêche, assurant qu'une des missions de l'ANDPA est d'identifier les ressources en corail, le suivi du cahier de charges de l'opération de pêche de corail, l'octroi des autorisations de sa pêche et la délimitation des zones de pêche et quantités autorisées. L'objectif de la rencontre est d'accompagner les mesures juridiques et organisationnelles de relance début 2024 de la pêche de corail, a-t-il relevé. De son côté, le

directeur de la Chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM), Abderazak Bounab, a souligné que la rencontre regroupait des experts de la pêche de corail, des universitaires et des artisans de plusieurs wilayas du pays à la veille de la relance de cette pêche suspendue depuis 2001 et de la ré-exploitation du corail dans les métiers artisanaux. La relance de cette activité assurera la disponibilité du corail sur le marché et la baisse de son prix de sorte à relancer son exploitation en artisanat qui est source de revenus en devises, a-t-il ajouté. Mourad Achouri, artisan bijoutier de la commune

d'El Kala, a estimé que la relance de l'exploitation du corail est devenue une nécessité qui permettra aussi de mettre un terme à son exploitation frauduleuse et de relancer les métiers artisanaux à base de corail. La Chambre locale de l'artisanat et des métiers qui compte 8.416 artisans et 18.000 emplois a formé dernièrement 16 artisans dans le domaine de la transformation du corail à l'école pilote algéro-brésilienne de sculpture des pierres précieuses et de bijouterie de Tamnasset.

R.E.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Mise en place d'une nouvelle procédure d'agrément

Le ministère de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique a annoncé, dans un communiqué publié mardi soir, une instruction concernant les nouvelles procédures liées à la soumission de tous types des demandes d'agréments d'un établissement de fabrication de produits pharmaceutiques. «Dans le cadre de la numérisation des procédures adminis-

tratives, le Ministère de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique informe l'ensemble des pharmaciens directeurs techniques des établissements pharmaceutiques de fabrication de la nouvelle procédure de dépôt des demandes d'agréments de tous types confondus », est-il mentionné dans le communiqué du ministère. La même source précise qu'« compter du

01 janvier 2024, toutes les demandes d'octroi d'agréments mentionnés ci-dessus, doivent être effectuées obligatoirement via la plateforme interactive +Tabadol+ », conformément à la procédure détaillée dans le document joint à cette note. À cet effet, le ministère rappelle que « la note 010/MIP/DPDIPER/NOTE2021 ne sera plus en vigueur ».

Quotidien economique

Les Enjeux *Eco*

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

LE PREMIER MINISTRE A PRÉSIDÉ UNE RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Assurer la disponibilité des produits de base dans les marchés

L'approvisionnement du marché en produits de base est au centre des préoccupations du gouvernement. Tous les secteurs sont mobilisés pour garantir et assurer la disponibilité des produits dans les marchés. La question a été, encore une fois, au centre d'une réunion du gouvernement, sous la présidence du Premier ministre, Nadir Larbaoui.

Par Sirine R.

«Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi 27 décembre 2023, une réunion du Gouvernement consacrée, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'examen des mesures prises par les secteurs concernés pour assurer la disponibilité des produits de base dans les marchés et la stabilité des prix en vue de protéger le pouvoir d'achat des citoyens, et ce, suivant une approche économique participative formulée avec les différents représentants des organisations professionnelles concernées», lit-on dans un communiqué des services du Premier ministre.

Ceci témoigne de l'intérêt qu'accorde l'Exécutif à l'amélioration et la préservation du pouvoir d'achat des ménages. Le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, a donné des orientations claires, rappelle-t-on, à son Exécutif pour la concrétisation de toutes les décisions des Conseil des ministres concernant le citoyen directement. Il est à noter, qu'au courant de 2023, et en dépit des mesures et soutien de l'Etat, les produits de certains produits ont enregistré des hausses vertigineuses, mettant sous pression le budget des ménages.

En visite de travail à l'Ouest du pays, la semaine dernière, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, avait déclaré que :« les hautes autorités du pays ont accordé toutes les facilités et levé toutes les contraintes pour assurer

un approvisionnement équilibré des diverses denrées alimentaires, ainsi qu'en légumes, fruits et viandes, afin de les mettre à la disposition des consommateurs dans les meilleures conditions avec les quantités nécessaires », ajoutant que « nous constatons actuellement une abondance de produits de consommation, qui doivent être mis sur des marchés organisés afin de maintenir les prix ».

Il a assuré que son département a achevé l'opération d'approvisionnement et mis à la disposition du consommateur d'importantes quantités de produits alimentaires, notamment à l'approche du mois de Ramadhan, à travers «l'importation de 85.000 tonnes de viandes, qui seront proposées à la vente à raison de 1.200 dinars le kg, outre la mise à la disponibilité des citoyens de quantités suffisantes de semoule et de farine et de plus de 500.000 tonnes de légumineuses, qui ont dépassé le volume de la demande, ainsi que l'importation de 185.000 t de banane, ce qui est à même de stabiliser les prix et d'endiguer les pratiques spéculatives».

Il est à noter également qu'un nouveau plan intersectoriel a été adopté par les ministères du Commerce et de la Promotion des exportations, et de l'Agriculture et du Développement rural, qui vise à assurer la disponibilité des produits agricoles et alimentaires de large consommation et à développer le système d'approvisionnement du marché national.

Les deux ministres ont insisté sur «les mesures proactives pour approvisionner le

marché en divers biens produits localement ou importés, mettre fin à toute perturbation et stabiliser les prix de tous les produits pendant les périodes de forte demande, sur l'ensemble du territoire national, afin de protéger le pouvoir d'achat du citoyen, conformément aux instructions du président de la République».

La réunion a également porté sur les préparatifs en cours pour assurer la disponibilité des différents produits alimentaires durant le mois sacré et définir les mécanismes nécessaires pour assurer leur disponibilité et leur distribution de manière efficace, conclut le communiqué.

Par ailleurs, le Gouvernement a également examiné les propositions relatives à l'amélioration et à la rationalisation des œuvres universitaires en vue d'améliorer les conditions de résidence des étudiants, de promouvoir les différents services et de rationaliser les efforts de l'Etat en faveur de cette importante catégorie de la société, en application des instructions de Monsieur le président de la République. L'accent a en outre été mis sur la nécessité d'accélérer et d'étendre l'installation gratuite des détecteurs de monoxyde de carbone à tous les foyers pour prévenir les accidents domestiques, à l'origine de plusieurs décès, une opération dont Monsieur le président de la République avait ordonné le lancement lors de la réunion du Conseil des ministres du 24 janvier 2023. Le Gouvernement a enfin passé en revue les efforts déployés et les mesures prises pour prévenir la prolifération de la fièvre aphteuse, conclut la même source.

FINANCE ISLAMIQUE

Le CPA lance de nouveaux produits destinés aux investisseurs

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) lancera, à partir du 1er trimestre de l'année 2024, de nouveaux produits destinés aux investisseurs, dans le cadre de la finance islamique, a indiqué le chef du département de la finance islamique au sein de cette banque publique, Sofiane Mazari. Il a indiqué que le département de la finance islamique au sein de la banque publique tend à « ériger l'année 2024 en une année d'accompagnement des projets d'investissement et de consolidation de la contribution de la finance islamique au financement de l'économie nationale, à travers la consolidation et l'élargissement du reste des produits et des prestations de finance conformes aux dispositions de la charia ».

Parmi ces formules de financement, ajoute le même responsable, figure la formule « Istisna'a » destinée au financement des projets qui requièrent des réalisations, à l'instar des usines, des bâtisses et des infrastructures, la banque publique se chargera du financement de la réalisation de ces projets, qu'elle vendra par la suite à l'investisseur moyennant une marge bénéficiaire à verser par tranches. La banque publique proposera également dans le cadre de la finance islamique la formule « Essilm » en vue de financer la session d'exploitation de l'activité, laquelle consiste en l'achat de marchandises ou de matières premières par la banque auprès de l'opérateur économique en payant cash, en vue de lui permettre (à l'opérateur) d'obtenir de la liquidité pour financer son activité, la banque se chargeant, par la suite, de revendre ces produits avec une marge bénéficiaire.

Il a fait savoir, dans ce sens, que ces nouveaux produits attendent le feu vert des parties concernées en vue de les lancer. Dans un bilan de la banque sur l'activité de la finance islamique, le même responsable a indiqué que la valeur des dépôts au niveau du CPA a dépassé 34 milliards de DA jusqu'au 21 décembre, enregistrant ainsi une hausse par rapport à juillet 2023, où elle a dépassé 29 Mds DA.

R. E.

MÉDECINE DE TRAVAIL

Journée d'études sur le renforcement de la santé en milieu professionnel

Une journée d'études sur la médecine du travail a été organisée, mercredi à Alger, par le ministère de la Santé, en coordination avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, sous le thème "La promotion de la santé en milieu professionnel à travers une approche globale multidisciplinaire et intersectorielle", dans le cadre de l'adaptation aux développements socio-économiques enregistrés dans le pays.

Dans une allocution à l'occasion, lue en son nom par le secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi, le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a affirmé que le renforcement de la santé des travailleurs, à travers la médecine du travail constituait "une condition sine qua non pour le développement économique et social durable", ajoutant que "la santé professionnelle est étroitement liée à la santé publique et au développement des systèmes de santé selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS)".

Il a rappelé, dans ce sens, le programme national de santé en milieu de travail, axé sur trois principaux objectifs, dont "la préservation et le renforcement de la santé du travailleur, l'amélioration de l'environnement de travail pour en faire un environnement adapté aux conditions de sécurité et de santé, et le développement de la culture du travail organisé, de manière à garantir la santé et la sécurité professionnelles".

Le même intervenant a rappelé, en outre, les services fournis par les Centres hospitalo-universitaires (CHU) et les établissements de santé publique de proximité (EPSP) dans le domaine de la médecine du travail, ainsi que les services indépendants de certaines établissements, soulignant l'importance de la numérisation de ces services qui "s'inscrivent dans le cadre d'une politique systématique de numérisation du secteur selon le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Il a expliqué, dans ce sens, que cette rencontre est une "plateforme commune pour tous les acteurs" qui permettra de mettre en lumière les acquis et les points forts, outre l'examen des lacunes du programme de santé et de sécurité au travail. La rencontre "contribuera également à renforcer la stratégie nationale de protection et de prévention des risques professionnels et à aller vers l'adoption d'une politique globale dans ce domaine", a-t-il ajouté. Evoquant l'accord-cadre entre les employeurs et les structures de santé professionnelle datant de 1995, M. Talhi a appelé à sa révision afin de "l'adapter aux défis et aux changements socio-économiques dans le monde du travail en Algérie". Pour sa part, le secrétaire général du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Akli Berkati a évoqué les acquis réalisés dans le domaine de la médecine du travail dont l'article 66 de la constitution de 2020 sur le droit garanti par la loi à la protection, à la sécurité et à l'hy-

giène consacré dans toutes les politiques sociales et sanitaires en Algérie. Concernant les activités effectuées par les services du ministère, le SG a rappelé le contrôle et l'inspection en 2023 "de plus de 113.000 organismes employeurs, au sujet de la prévention et la sécurité sanitaire et la médecine du travail concernant près de 3 millions et demi de travailleurs, à l'issue desquelles il a été procédé à l'établissement de près de 4.000 procès verbaux d'infraction en la matière, d'où la création de 764 nouvelles commissions paritaires au sein des établissements". La cheffe du service de la médecine du travail à l'établissement hospitalier spécialisé anti-cancer "Pierre et Marie Curie", Pr. Nora Liani, a fait état de "certaines lacunes à combler en matière de médecine de travail telles que la formation des médecins généralistes exerçant cette activité et le développement de la recherche scientifique dans ce domaine".

54E
ADJUDICATION DE
TITRES MINIERES
**62 offres
financières
reçues par
l'ANAM**

L'Agence nationale des activités minières (ANAM) a reçu 62 offres financières dans le cadre de l'appel d'offres national et international pour la mise en adjudication de permis miniers, lors d'une séance publique d'ouverture des plis tenue mercredi au siège du ministère de l'Energie et des Mines. Les offres financières retenues, au nombre de 55, concernent 23 sites parmi les 31 proposés initialement, dans 11 wilayas du pays, pour un montant global de 525 millions et 157 mille dinars, alors que 7 offres (sur les 62) ont été rejetées. En marge de la cérémonie d'ouverture des plis, le président de l'ANAM, Mourad Hanifi, a souligné que cet appel d'offres doit permettre « le lancement de nouvelles unités industrielles et minières pourvoyeuses d'emploi dans des zones reculées ». « Nous avons eu beaucoup d'offres pour les sites dans la wilaya de Tindouf mais aussi dans la wilaya de Beni Abbes pour l'exploitation de la baryte, ce qui est très encourageant », a souligné M. Hanifi, ajoutant que l'agence nationale œuvrait, à travers ses appels d'offres, à présenter des sites de matières susceptibles d'approvisionner l'industrie nationale. Pour les wilayas de Tindouf et de Guelma, les gisements mis en adjudication doivent permettre d'accompagner les projets miniers Gara Djebilet et de phosphate, notamment pour la réalisation de lignes ferroviaires, a indiqué le président de l'ANAM. Lors de la première phase de l'appel d'offre le 11 décembre dernier, l'ANAM avait retenu 140 offres techniques sur 165 reçues. Cette 54ème session concerne des sites miniers de baryte, de sable, de tuf et de calcaire, situés dans les wilayas de Beni Abbes, Tebessa, M'sila, El M'ghair, Oum El Bouaghi, Tlemcen, Guelma, Ouargla, Illizi, Tindouf et Souk Ahras.

R E.

NUMÉRISATION

2023, année de l'accélération du processus

L'année 2023 a connu une accélération du processus de numérisation, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a placé au sommet des priorités de l'édification de l'Algérie nouvelle, en tant que mécanisme garantissant l'intégrité et la transparence et consacrant la gouvernance électronique, qui permettra d'atteindre la sécurité cybernétique et la souveraineté numérique.

Par R E.

Pour accélérer le processus de transformation numérique, l'Etat consent des efforts colossaux, a affirmé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans un discours à la Nation, prononcé lundi devant les deux chambres du Parlement, assurant que « la fin du premier semestre de 2024 verra le parachèvement du projet de numérisation », ce qui permettra de disposer de chiffres exacts et réels pour la réalisation du développement sur des bases scientifiques. Soulignant à maintes occasions le rôle de la numérisation comme "mécanisme de lutte contre la bureaucratie et la corruption", le président de la République a pris plusieurs décisions pour accélérer la transformation numérique, enjoignant au Gouvernement d'entamer sans délai l'accélération du processus de numérisation dans tous les secteurs, notamment le Domaine national, les Impôts, les Douanes et le Budget, et de créer une plateforme numérique actualisée "fournissant des données et des indicateurs précis permettant d'aiguiller les décisions et de lutter contre la bureaucratie". Concernant la stratégie nationale en matière numérique, le président de la République a affirmé, lors du Séminaire national sur « la stratégie nationale de cybersécurité », en juin dernier, que « les exigences de la sécurité nationale impliquent le développement d'une stratégie nationale intégrée dans le domaine numérique ». « L'identification des menaces cybernétiques et la mise en place de mécanismes de contrôle et de détection efficaces et d'une stratégie de gestion des risques constituent aujourd'hui les principales exigences prospectives pour assurer l'entière sécurité requise pour les infrastructures vitales de façon sûre et permanente, et ce, dans le cadre du dispositif de prise en charge de la sécurité nationale, dans ses dimensions politique, militaire, économique, sociétale, voire technologique », a-t-il soutenu. « La numérisation n'est pas une opération purement technique, mais une conviction ancrée, qui se place au sommet des priorités de l'édification de l'Algérie nouvelle », a assuré le président de la

République.

Dans le but de faire aboutir ces efforts, le président de la République a décidé de créer le Haut-commissariat à la numérisation, qui est chargé d'assurer le suivi et la mise en œuvre de la stratégie nationale de la numérisation, de veiller à la concordance des plans des secteurs concernés dans le domaine de la numérisation avec la stratégie nationale de la numérisation, d'évaluer les réalisations de chaque secteur en proposant les correctifs nécessaires et de définir les projets prioritaires et les investissements stratégiques ainsi que les modalités de mobilisation du capital humain et des financements y afférents. Il est aussi appelé à proposer les instruments juridiques et réglementaires pour assurer la performance et l'amélioration continue des axes de la transformation numérique. Le Haut-Commissariat à la numérisation s'attelle actuellement à l'élaboration de la stratégie nationale de la transformation numérique pour réaliser la souveraineté numérique. Cette stratégie sera renforcée par une loi relative à la numérisation, qui devrait intervenir au cours du 1er trimestre de 2024, selon la Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud. Elle a précisé que « la numérisation vise à mettre en place un nouveau modèle de gestion des administrations, des organismes et des établissements publics et économiques, en passant d'une gestion classique fondée sur le papier à une gouvernance numérique reposant avant tout sur la généralisation des technologies numériques modernes, en vue de renforcer les principes de transparence, de consolider la relation entre l'administration et le citoyen et de faciliter les transactions et les démarches administratives, tout en assurant des services publics de qualité, sûrs, rapides et à moindre coût ».

Saut qualitatif en matière de numérisation dans plusieurs secteurs

Plusieurs secteurs ont connu un saut qualitatif en matière de numérisation, notamment le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui a créé 51 plateformes proposant 54 services numériques (pédagogie,

prestations et recherche), et compte porter leur nombre à 54 plateformes numériques dans le cadre de la stratégie "zéro papier". De son côté, le ministère de la Justice a numérisé plusieurs opérations, dont le retrait de plusieurs documents, les procès par visioconférence et le service du guichet national électronique, qui permet aux justiciables, à leurs avocats et mandants de consulter à distance l'état d'avancement de leurs affaires. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a, quant à lui, œuvré pour la modernisation et l'amélioration de la qualité du service public, à travers la dématérialisation de toutes les prestations des services de l'état civil, notamment l'établissement de documents biométriques (passeport, carte nationale d'identité et permis de conduire). De plus, tous les sièges de wilayas, daïras et communes ont été reliés, par fibre optique, au ministère de tutelle, dans le cadre de ces efforts. La transformation numérique dans le secteur de la Santé a, elle aussi, beaucoup progressé, favorisant une gestion efficace et une prise en charge optimale des patients, à travers l'organisation des rendez-vous médicaux en ligne entre les établissements hospitaliers. Ce processus a également touché d'autres secteurs, à l'instar de l'Education, avec la numérisation des examens nationaux, des concours de recrutement, des examens professionnels, de la gestion administrative et des décisions liées à la scolarité. L'investissement dans le numérique s'est aussi vu accorder un intérêt particulier dans plusieurs autres secteurs, dont celui du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, qui a lancé de nombreuses plateformes visant à réduire les délais de prise en charge des préoccupations et à éviter aux citoyens les déplacements vers ses structures. Les services du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit ont, eux aussi, lancé plusieurs plateformes électroniques dédiées à l'histoire nationale. Par ailleurs, le ministère de l'Habitat a été le premier département ministériel à avoir numérisé l'enregistrement, le traitement et le suivi des demandes des citoyens.

MINES

L'Algérie veut approfondir sa coopération avec les entreprises chinoises

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu avant-hier à Alger, les responsables de groupes chinois dans le cadre de l'examen du projet d'exploitation de la mine de Gara Djebilet, avec lesquels il a passé en revue les opportunités de coopération et d'investissement actuelles et futures, indique un communiqué du ministère. La délégation chinoise est composée de représentants du consortium chinois "CMH", partenaire du groupe "SONAREM" dans le cadre du projet d'exploitation de la mine de Gara Djebilet, et conduite par le président du consortium, Zhou Zhipeng et du vice-président du groupe chinois "Shanghai Delong steel",

ajoute la même source. La rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère en présence du PDG du groupe "SONAREM" et du PDG de l'Entreprise nationale de fer et de l'acier "Feraal" (filiale de SONAREM), ainsi que de cadres du ministère et de "Feraal", a été marquée par l'examen de l'état des relations de coopération entre le consortium chinois "CMH" et le groupe "SONAREM" portant exploitation de la mine de Gara Djebilet. A cette occasion, l'industrie manufacturière et la production de produits finis et semi-finis en fer et en acier ont également été évoquées lors de la rencontre. M. Arkab a examiné avec le responsable du complexe "Shanghai Delong Steel", les

opportunités de coopération et d'investissement dans le domaine de l'exploitation du minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet, étant donné que ce complexe est l'un des plus grands complexes chinois dans le domaine de la sidérurgie, avec une production annuelle estimée à 35 millions de tonnes par an, un chiffre d'affaires estimé à 35 milliards USD et une main-d'œuvre de 46.000 employés, outre plusieurs investissements en dehors de la Chine, selon le ministère. Les parties ont salué, à cette occasion, le niveau "exceptionnel" atteint par les relations de coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'énergie et des mines, affirmant leur "détermination à aller de l'avant afin d'intensi-

fier les échanges et les visites en vue d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération visant à approfondir le partenariat entre les entreprises minières des deux pays", indique le communiqué. M. Arkab a également exprimé la "disponibilité de l'Algérie à développer et à approfondir cette coopération avec les entreprises chinoises dans le domaine minier et métallurgique, à l'instar du projet de la mine de Gara Djebilet et de son exploitation, à travers le soutien de la réalisation de projets communs dans les industries de transformation dans un proche avenir, pour approvisionner l'industrie nationale en sidérurgie et exporter l'excédent".

R E.

RECRUTEMENTS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une année 2024 sous de bons augures

L'année universitaire 2023/2024, commence sous de bons augures, puisque selon Directeur général des Ressources humaines au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ce ne sont pas moins de 8 000 maîtres-assistants (classe B), titulaires de diplômes de magistère ou de doctorat, qui ont été recrutés dans les différents établissements universitaires depuis le mois de septembre. Il en sera de même pour 1 935 maîtres-assistants hospitalo-universitaires qui seront également recrutés au titre de l'année 2023-2024.

Par Réda Hadi

Questionné par nos confrères de la radio nationale, ce responsable, souligne que ces derniers recrutements interviennent dans le cadre du renforcement des corps enseignant et médical. Tour comme, Il en sera suivi de la révision des statuts des enseignants chercheurs et des hospitalo-universitaires. En effet, ces statuts font l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics, pour répondre aux doléances de ce corps d'enseignement, et aux directives présidentielles. Il faut préciser que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, la révision et l'enrichissement des statuts et régimes indemnitaires des corps relevant du secteur de l'Education nationale, du chercheur hospitalo-universitaire, de l'enseignant chercheur et du chercheur permanent, des corps

médicaux et paramédicaux et de l'imam, indique un communiqué du Conseil des ministres. Selon la même source, le Président de la République «a affirmé que les professions des secteurs de l'Education, de la Santé, de l'Enseignement supérieur et d'Imam ne sont pas de simples professions, mais plutôt des professions qui encadrent la société et qui revêtent de nobles dimensions, d'où la nécessité d'apporter dans ces statuts une véritable plus-value à ces professions, notamment en ce qui a trait au volet social». Des directives prises en essence, pour une réforme en profondeur. C'est pourquoi le responsable du MESRS, précise, que : «Nous nous sommes engagés à appliquer la décision du président de la République qui porte sur la révision des statuts de l'enseignant chercheur et de l'hospitalo-universitaire». Concernant donc, les statuts et régimes indemnitaires des corps relevant du secteur de

l'Education nationale, du chercheur hospitalo-universitaire, de l'enseignant chercheur et du chercheur permanent, des corps médicaux et paramédicaux et de l'imam, le Président de la République a enjoint «de réviser, d'enrichir et de clarifier, de manière plus approfondie, les contenus de ces statuts qui doivent être tranchés à partir du mois de février, avec effet rétroactif des salaires et primes à compter de janvier 2024. »

De nouvelles missions pour l'enseignant universitaire

Le Président Tebboune a réaffirmé «son engagement envers ces catégories professionnelles, en reconnaissance de tous les efforts qu'elles ont consentis dans les circonstances difficiles qu'a traversées notre pays, et qui sont toujours fidèles à leur détermination, d'où la nécessité d'améliorer leurs situations à travers ces statuts. » A propos de l'avancement de ce projet, le DG des ressources humaines a confirmé que «de

nombreuses réunions ont été tenues avec les partenaires sociaux, la Direction générale de la fonction publique et le ministère des Finances. » «A notre niveau, nous avons fini l'élaboration de ce statut particulier. Maintenant, C'est aux pouvoirs publics de décider. Nous sommes également ouverts à un nouvel approfondissement de ce texte suivant les dernières instructions du président de la République », a-t-il ajouté. Le statut particulier de l'enseignant universitaire contient de nombreuses nouveautés. «Nous avons introduit la participation de l'enseignant dans les activités d'entrepreneuriat à l'université, à savoir la création des bureaux d'études à caractère économique et l'encadrement des étudiants porteurs de projets », a-t-il déclaré. Il a ajouté que l'enseignant universitaire, en plus des activités pédagogiques, devait faire de la recherche, et participer au développement économique de notre pays.

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION Affichage quotidien des prix de vente au détail via différents médias

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a entamé, en collaboration avec le ministère du Commerce, l'affichage des prix de la vente au détail des produits agricoles de large consommation, quotidiennement via les médias, en vue de tenir les citoyens et les consommateurs informés de manières périodique et continue des prix de différents produits essentiels, a annoncé le ministère mardi dans un communiqué. "Dans le cadre de l'information des citoyens et des consommateurs de manières périodique et continue des prix de différents produits de large consommation, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et le ministère du Commerce ont entamé, le 26 décembre 2023, l'élaboration d'une publication quotidienne unifiée relative aux prix de la vente au détail des produits agricoles de large consommation", lit-on dans le communiqué. Intitulée "Affichage des prix de vente au détail des produits agricoles de large consommation", la publication est un tableau contenant une fourchette des prix, ainsi que la moyenne nationale (au kilogramme) de nombre de produits de large consommation sur le marché de détail, précise la même source. Le ministère a également affirmé que l'indice des prix concernant une liste de vingt (20) produits agricoles (légumes frais, fruits et produits d'origine animale) sera quotidiennement annoncé dans les différents médias afin de tenir informée l'opinion publique.

R E.

PÊCHE ET AQUACULTURE

71 start-up bénéficient d'un accompagnement

Sirine R.

Un total de 71 start-up activant dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture bénéficient d'un accompagnement de différentes structures du secteur, un indiqué, hier mercredi, un responsable au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques. «L'entrepreneuriat et les start-up bénéficient d'un grand intérêt dans le programme de développement de la pêche et de l'aquaculture car les projets menés par les jeunes porteurs d'idées innovantes parmi les étudiants et diplômés des universités contribuent à l'augmentation de la productivité», a précisé le conseiller du ministre du secteur, Djamel Boulakhsaim, sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale. Sur cette base, 71 projets ayant obtenu le label "start-up" bénéficient d'un accompagnement de la part des directions et des chambres de la pêche et de l'aquaculture, mais aussi des centres de recherche au niveau local, l'objectif étant d'en faire «des entreprises productives contribuant à la réalisation

des objectifs du secteur et à la création d'emplois». Les structures du secteur sont disposées à accompagner tous les projets innovants proposés par de jeunes étudiants et diplômés des universités, en vue de transformer ces idées en entreprises contribuant à la création de richesses et d'emplois, notamment dans le cadre de l'arrêté ministériel 12-75 sur le mécanisme «un diplôme-une start-up» ou «un diplôme-un brevet d'invention», a-t-il ajouté. Concernant la production halieutique nationale, l'intervenant a fait savoir qu'elle devrait atteindre environ 125 500 tonnes d'ici fin décembre 2023, en hausse de 2200 tonnes par rapport à l'année précédente où elle était de l'ordre de 112 000 tonne. Djamel Boulakhsaim a fait savoir que la production de poisson issue de l'aquaculture a dépassé les 5500 tonnes, en notant que la production halieutique dans notre pays était stable depuis une vingtaine d'années variant entre 100 000 à 120 000 tonnes/an. Suite à ce constat, le ministère a tracé une nouvelle stratégie pour le développement d'autres activités, en allant vers la pêche en haute mer qui nécessite la

modernisation de la flotte de pêche actuelle, en plus de s'orienter vers l'aquaculture en mer et dans l'eau douce. A cet égard, le conseiller du ministre de la Pêche maritime a déclaré qu'au cours de l'année 2023, 42 projets d'aquaculture en eaux marines, dont deux fermes, ont été réalisés, avec la culture de 79 cages flottantes. Quant à l'aquaculture en eau douce, elle comprend 3 branches et comprend 51 fermes productives, dont 10 fermes sont entrées en production par an, en plus de 52 projets en cours d'exécution, qui ont contribué à augmenter la production, en plus de la division de l'aquaculture avec agriculture intégrée, sur laquelle s'appuie le ministère, notamment avec le recensement de 102 000 bassins d'irrigation agricoles et 22 000 agriculteurs pratiquant cette activité. Concernant la pêche au thon rouge, l'intervenant a expliqué que le processus est soumis à un système de quotas, et le quota de l'Algérie au cours de l'année en cours était de 2.023 tonnes, auquel ont participé 32 navires spécialisés dans la pêche au thon. Pour l'année 2024, «on aura le même quota».

Il a révélé qu'un projet d'engraisement du thon sera prochainement lancé en Algérie. L'étude du dossier a été achevée et le projet permettra de renforcer les capacités de l'Algérie dans la valorisation du produit thon et le développement de cette activité. Concernant la modernisation de la flotte de pêche maritime, un comité multisectoriel a été formé, dit-il, et 15 lots de foncier ont été mis à disposition des investisseurs au niveau des ports et des lieux proches dans le domaine de l'industrie et de la construction navale. Au courant de 2023, trois navires de fabrication locale, de 32 mètres de long, conçus pour la pêche en haute mer, ont été réceptionnés, tandis que 12 navires conçus dans le même but sont en cours d'achèvement, dont le premier navire, de 42 mètres de long, par des moyens et capacités 100% algériennes. «L'Algérie possède la capacité de construire et de fabriquer des bateaux de pêche aux normes internationales pouvant être exportés, relevant dans ce contexte qu'un investisseur algérien a exporté deux bateaux de pêche vers la Mauritanie», conclut-il.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT À AÏNSEFRA (NAÂMA)
Une enveloppe de plus de 300 millions DA dégagée

Plusieurs projets de développement sont en cours de réalisation à AïnSefra (Naâma) et les autres localités qui lui sont rattachées pour une enveloppe financière dépassant les 300 millions DA, a-t-on appris lundi dernier lors d'une visite d'inspection du wali, Lounes Bouzegza, dans cette collectivité locale. Ces opérations de développement, qui enregistrent un taux «très avancé» des travaux, dont certains seront réceptionnés «prochainement», dans le cadre du plan communal de développement (PCD) de l'année en cours, concernent la réalisation des canalisations principales des réseaux d'assainissement et de l'alimentation en eau potable au niveau des deux lotissements sociaux, à savoir 150 lots à haï Kasr Sidi Boutkhal et 1.530 lots à haï Ed-dalaa 4. Ces opérations comprennent également la réalisation de routes dans les lotissements 344 d'habitat rural du groupement d'aménagement urbain de haï El Istiklal, à l'entrée sud de la commune, a indiqué le chef de daïra d'Aïn-Sefra, Abdennacer Naïoua. D'autres localités relevant de cette collectivité locale, telles que Tirkounit, Belhendjir Mekalis, connaissent la réalisation de différents projets de développement, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie des populations. Le wali de Naâma a insisté, à ce propos, sur la nécessité de respecter les délais contractuels des réalisations et d'extension des opérations de reboisement, effectuées à travers les différents sites de réalisation des projets.

KHENCHELA

Asseoir de nouvelles règles de gestion des deniers publics

Les participants à une conférence régionale sur la réforme budgétaire, organisée mardi à Khenchela, ont affirmé "l'importance d'asseoir de nouvelles règles de gestion des deniers publics conformes aux dispositions de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances".

L'application de cette loi organique depuis janvier passé consacre l'engagement de l'Etat pour la modernisation et la réforme des finances publiques afin de concrétiser le développement local et optimiser la gestion des deniers publics, ont affirmé les intervenants durant la rencontre tenue à l'université Abbas Laghrour en présence de cadres des collectivités locales, de contrôleurs financiers et des trésoriers des wilayas de Khenchela, de Tébessa, d'Oum El Bouaghi et de Batna. L'inspecteur général à la direction générale du budget du ministère des Finances, Djamel Zergout, a indiqué que cette nouvelle loi est porteuse d'une nouvelle approche basée sur l'efficacité et la réalisation des objectifs tracés qui confirme l'engagement de l'Etat à réformer les finances publiques. M. Zergout a invité les cadres présents à déployer davantage d'efforts dans la mise en œuvre de cette



loi avec la rigueur nécessaire ainsi que des textes d'applications de sorte à dépenser les deniers publics pour réaliser les objectifs préalablement fixés. Abdelwahab Boulekhiout, sous-directeur à la direction générale du budget, a souligné que le budget de l'Etat est désormais

présenté sous forme de portefeuilles de programmes et activités permettant aux intervenants dans l'exécution du budget de maîtriser les procédures de dépenses des crédits, notamment en matière d'investissement public qui est en relation directe avec le citoyen. Il a également in-

diqué que les crédits financiers sont accordés aux ordonnateurs à qui l'on a préalablement fixé les critères et objectifs et qui présentent des rapports sur les dépenses de ces crédits en vue de concrétiser la transparence et la bonne gestion de l'argent public. Mme Ilham Ledjeram, sous-directrice à la direction générale du budget, a noté que ladite loi est venue consolider le contrôle et l'évaluation des différents secteurs dans le cadre des nouvelles orientations de gestion du budget de l'Etat et de réforme budgétaire. Dans son allocution d'ouverture, le wali de Khenchela, Youcef Mahiout a considéré que la loi organique relative aux lois de finances est venue pour réaliser un "bond qualitatif" dans le domaine de la gestion des finances publiques et permettra de relier le budget public à la politique socioéconomique du pays.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

7 milliards DA pour la réalisation de plusieurs projets de travaux publics

La wilaya de Bordj Bou Arréridj a bénéficié au titre de l'exercice 2024 d'une enveloppe financière estimée à 7 milliards DA qui sera réservée à la réalisation de plusieurs projets au profit du secteur des travaux publics, a-t-on appris mardi de la directrice locale du secteur. Selon Mme. Naima Kouissi, ses services ont achevé les procédures administratives permettant le lancement de ces projets dès le début 2024, dont la réalisation d'un échangeur évitement du centre de la commune d'El Yachir sur 6 km et son raccor-

dement à l'autoroute Est-ouest ainsi que le renforcement de la route nationale RN05 entre le chef-lieu de wilaya et la commune d'El Yachir sur 8 km. Il sera également procédé durant l'année 2024 à la réalisation d'un projet d'aménagement de la RN 76 dans sa partie reliant les communes de Hasnaoua et de Bordj Zemoura, sur un linéaire de 14km en plus de la réalisation d'un contournement en double voies de la commune de Hasnaoui et l'échangeur ouest de la ville de Bordj Bou Arréridj et son raccordement à l'autoroute Est-ouest

au niveau de Boumergued, ainsi que l'aménagement et le renforcement de la RN106 entre les wilayas de Bordj Bou Arréridj et Béjaia sur 8km, a fait savoir la même responsable. Une fois réceptionnées, ces opérations permettront de réduire les goulots d'étranglement que connaissent certains axes de la wilaya en plus de l'amélioration du service pour les usagers de la route et la réduction du nombre d'accidents de la circulation.

ORAN

Exportation de près de 1.500 tonnes de produits de la pêche en 2023

Près de 1.500 tonnes de produits de la pêche ont été exportées à partir d'Oran vers des pays européens et arabes, durant les 10 premiers mois de l'année 2023, a-t-on appris, mardi, du directeur de la Pêche et des produits Halieutiques de la wilaya, Maghni Sandid Menouar. M. Sandid a indiqué, dans un rapport sur le secteur de la pêche de la wilaya d'Oran de l'année 2023, présenté lors des travaux de la 4ème session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), qu'il a été procédé, jusqu'à fin octobre dernier, à l'exportation, à partir du port d'Oran, de 1.496 tonnes de produits de la pêche vers le Portugal, la France, l'Italie et la Lybie, comprenant notamment des mollusques, des

crustacés et des conserves de thon. Selon le même responsable, les quantités de produits de la pêche exportées, au cours de l'année 2023, ont enregistré une augmentation significative, par rapport à 2022, année durant laquelle une production de 956 tonnes, dont 893 tonnes de mollusques, 37 tonnes de crustacés et 26 tonnes de conserves de thon, a été réalisée. En revanche, durant la même période, 18.951 tonnes de produits de la pêche ont été importées de la République de Chine, de l'Inde, de la Thaïlande et du Portugal, dont 90 % destinées à la transformation au niveau des unités de la wilaya d'Oran, selon le même responsable. De janvier à octobre 2023, environ 8.000 tonnes de poisson, dont 215,5

tonnes de poisson blanc, 6.742 tonnes de petits poissons pélagiques, 706 tonnes de grands poissons pélagiques, en plus de 86 tonnes de crustacés et 12 tonnes de mollusques ont été produites depuis les ports de pêche d'Oran et d'Arzew, a-t-on indiqué. Selon M. Sandid, le secteur de la pêche et des produits halieutiques à Oran, comprend deux ports de pêche, à Arzew et à Oran, un abri de pêche dans la zone de Kristel et 11 places d'échouage. Les membres de l'Assemblée populaire de la wilaya ont examiné, lors de leur session ordinaire, deux dossiers relatifs à la pêche et au foncier agricole.

Évolution des rapports de forces

En schématisant beaucoup, trois conceptions de la société peuvent être relevées : une première selon laquelle la société c'est le marché, une autre pour qui la société c'est l'État et une troisième pour qui la société est une association d'associations. On peut considérer que les deux premières conceptions sont des formes extrêmes de la troisième, les trois conceptions s'inscrivant ainsi dans un certain continuum.

1^{ère} partie

DERGUINI Arezki (*)

Le processus d'atomisation, parce qu'il est processus de prolétarianisation et non d'accumulation, n'aboutit pas dans les sociétés postcoloniales à ce à quoi il est présumé parvenir. Le processus d'atomisation y contrarie et "superficialise" la transformation des rapports sociaux en rapports économiques. C'est que l'atomisation qui est la conséquence de la transformation des rapports sociaux en rapports économiques est prise pour la cause, dans le paradigme la société c'est l'État.

Solidarité, rapports de dépendance et accumulation.

Dans l'économie domestique, les relations d'interdépendance entre les parents et les enfants inversaient les rapports de dépendance avec l'âge. L'accumulation du capital ne rend plus nécessaire une alternance des rapports de dépendance entre parents et enfants, la nécessaire alternance qui fondait leur solidarité. L'accumulation du capital perpétue la dépendance des enfants aux parents. C'est que l'accumulation du travail objectif (le capital) qui prend une place croissante dans le procès de travail comme travail indirect minore la place du travail direct et vivant. Ce n'est plus le travail direct qui règle le rapport social, c'est la transmission du travail objectif et accumulé qui en décide. C'est l'accumulation du capital et sa transmission qui justifie désormais la famille et non le rapport de dépendance alternée des parents et des enfants.

Généralisation de la compétition, jeux à somme nulle et non nulle. L'atomisation de la société dresse les individus les uns contre les autres, les riches entre eux comme avec les pauvres, les parents entre eux comme avec leurs enfants, les vieux qui ont épargné avec les jeunes qui doivent investir. Elle généralise la compétition et dans les sociétés postcoloniales dissocie la compétition de la coopération. Avec un taux de croissance élevée (jeu à somme non nulle), il résulte d'une telle compétition une distribution congruente de la valeur ajoutée entre salaires, profits et intérêts. La généralisation de la compétition est alors positive : elle est intensification de la production. Mais dès lors que les salaires, les profits et les intérêts ne peuvent plus progresser ensemble (jeu à somme nulle), une telle compétition généralisée devient dommageable : elle intensifie la conflictualité. La société subit alors une telle compétition plutôt qu'elle ne l'administre.

Toutes les compétitions ne sont pas bonnes à prendre, certaines sont mal administrées et coûtent plus qu'elles

ne rapportent. Plus on s'élève dans la compétition, plus il faut faire appel à une plus large coopération. Les coopérations que l'on peut engager définissent les compétitions dans lesquelles on peut entrer.

Solidarité, atomisation et redistribution

L'atomisation de la société, la société des individus, la généralisation de la compétition, tout cela suppose un « filet de sécurité », une redistribution publique en mesure de réduire la conflictualité, de corriger les inégalités primaires de répartition. Dès lors que la croissance ralentit ou devient négative, la société des individus (société de marché) est confrontée à un problème de redistribution (la défaillance de l'individu étant celle de l'État dans la conception de la société comme État). La valeur ajoutée est fortement disputée, les conditions de travail se dégradent, la conflictualité augmente.

Avec les contraintes marchandes qui se resserrent sur les individus, la social-démocratie se retrouve à contre-courant et ne peut plus promouvoir une politique de redistribution. Ce n'est donc pas un hasard si la gauche réformatrice est attachée à la croissance : elle est portée au pouvoir par la croissance. Ce n'est pas non plus un hasard, si les couches populaires changent de cap et votent à droite. Avec le resserrement des contraintes marchandes, la cohésion sociale se resserre au détriment des couches les plus vulnérables, tâche d'autant plus aisée que ces couches peuvent être d'origine étrangère.

Atomisation et régulation par la contrainte.

Dans les sociétés postcoloniales, l'atomisation n'est pas l'œuvre de l'économie de marché et de l'accumulation du capital, mais de la socialisation étatique, des institutions importées par et pour la construction étatique de la société. L'État est la société, il/elle se substitue aux parents dans leur relation aux enfants (éducation), aux enfants dans leur rapport aux parents (santé, sécurité sociale). Pour autant, la socialisation étatique dans son ambition d'atomiser les collectifs non marchands ne réussit pas à transformer les rapports sociaux en rapports économiques. Elle ne réussit pas à transformer des producteurs de subsistances en producteurs de marchandises. Elle prolétarise et produit des riches, mais pas de producteurs collectifs marchands. La richesse ne s'accumule pas, ne ruisselle pas. Salaires, profits et intérêts ou capital et travail ne se complètent pas. Les revenus des producteurs sont laminés quand les producteurs ne sont pas étrangers. Salaires et intérêts s'oppo-

sent et s'équilibrent aux dépens des profits pour préserver la paix sociale ; travail vivant et travail objectivé ne se complètent pas. La socialisation étatique n'envisage pas non plus de réguler une réelle compétition généralisée dont elle redoute les effets. Elle craint et combat la coopération qui pourrait élever leur compétitivité. Elle ne réussit pas ainsi à constituer une société des individus régulée par l'échange volontaire.

Subordination et association

Le capitalisme vise à simplifier les rapports de pouvoir : on ne dépendra plus que de son employeur et du marché du travail. Les rapports personnels de subordination hors de l'entreprise n'auront plus d'intérêt pour l'ordre global, bien au contraire, il faudra libérer la consommation, inscrire les moindres besoins de l'individu dans l'ordre marchand. Plus besoin de conjoint pour acheter son logement ni d'enfants pour assurer sa retraite. Tous les services dont aura besoin l'individu seront livrés par le marché, par des professionnels anonymes payés à la tâche ou engagés par contrat. L'économie domestique devra se dissoudre progressivement dans l'économie de marché. Tel est l'idéal qu'a entretenu le libéralisme qui a accompagné la croissance capitaliste, soutenu par le mythe du progrès, chez les prolétaires. Il a repris le slogan communiste « Vous qui n'êtes rien (n'avez rien), vous serez tout (aurez tout) ». L'individu ne comptait plus ni sur ni pour des proches, il est libéré des liens de réciprocité qui l'enserme dans une famille, un groupe. Il dépend désormais du monde et de la société et peut jouir d'une liberté d'association qu'il n'avait jamais connue. Il compte sur le monde pour la société et lui-même. Le libéralisme rencontre le désir de liberté de l'individu, en même temps qu'il porte sa dépendance et sa vulnérabilité à l'échelle du monde. Il est plus libre à l'égard de ses concitoyens, mais plus dépendant à l'égard du monde.

Dans la transition de l'économie de subsistance à l'économie de marché, le rapport de subordination capitaliste asservira les rapports de subordination de l'économie domestique. Libre association, entropie et néguentropie. On ne jugera plus l'individu que par sa capacité de libre association avec d'autres producteurs et consommateurs. La valeur d'un individu dépendra de la valeur de son association sur le marché des associations et de la position qu'il y occupe. Elle dépendra de la confiance que placeront les associations du monde dans son association et de celle que les membres de son association, ses clients et ses fournisseurs, placeront en lui pour les conduire sur

le chemin de la réussite.

Il y aura donc progrès dès lors que l'individu étend son réseau d'associés, conforte la place de son association et peut y progresser. Il bénéficie alors du concours de la production d'une multiplicité de producteurs. Sa place dépendra de la valeur qu'il apportera, ajoutera à cette production collective. Sa vulnérabilité sera d'autant plus faible que son association pourra sécuriser ses approvisionnements et pourra faire preuve d'une certaine résilience.

Dès lors que son existence cesse de dépendre de proches, d'un nombre limité de personnes avec lesquels il forme comme une société, pour dépendre du monde, d'un nombre élevé de personnes avec lesquels il partage sa production et sa consommation, cela est-il avantageux ou désavantageux ? Cela dépend de sa contribution à la valeur ajoutée de sa chaîne de valeur. S'il contribue à la valeur ajoutée de la chaîne de valeur et lui concède de la valeur pour y progresser, il s'approprie alors une part croissante de la production mondiale. Mais dans le cas contraire - contribution à la valeur ajoutée de la chaîne de valeur mondiale sans y progresser, on parlera de soumission à autrui, d'interdépendance asymétrique condamnant à la stagnation. Fuir la dépendance des proches, n'arme pas mieux dans la compétition mondiale. Il reste que l'asymétrie non complémentaire des rapports est la véritable cause de la rupture de la coopération entre proches ou entre étrangers.

Nations prolétaires

Il me semble opportun d'actualiser la notion de nations prolétaires (Pierre Moussa, 1959). Le prolétaire n'est plus ce misérable travailleur, il est ce travailleur dépossédé du savoir du producteur collectif dont il dépend. Il y a des « prolétaires riches », parce que parfaitement intégrés dans l'économie de marché, mais si parfaitement intégrés qu'ils sont dépossédés de tout le savoir dont ils dépendent. Il y a donc d'un côté une masse de prolétaires atomisés dans les sociétés de marché développées et d'un autre côté à une autre échelle, des nations prolétarisées. Des nations qui sont dépossédées du savoir dont elles dépendent.

À vouloir échapper à des démons locaux plutôt que de les convertir, les individus des sociétés postcoloniales se jettent dans les bras de démons mondiaux.

(à suivre)

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

COOPÉRATION

Le Royaume aspire à un partenariat économique efficace en Tunisie

Le ministre saoudien de l'Industrie et des Ressources minérales, Bandar ben Ibrahim Alkhorayef, a souligné que l'Arabie Saoudite aspire à être un partenaire économique efficace en Tunisie en explorant les opportunités d'investissement et en les partageant avec le secteur privé, pour atteindre les objectifs communs et relever le niveau du commerce. Alkhorayef, qui dirigeait la délégation saoudienne à la 11e réunion du Comité mixte saoudo-tunisien tenue à Tunis, a déclaré que l'Arabie saoudite et la Tunisie partagent un héritage religieux, culturel et social, constituant une base solide pour renforcer davantage les liens politiques et économiques. Le ministre a salué la position positive de la Tunisie à l'égard de l'Arabie Saoudite et son soutien constant dans tous les forums, et a exprimé la gratitude de son pays pour le soutien de la Tunisie à Riyad pour accueillir l'Expo 2030 et pour la candidature du Royaume à accueillir la Coupe du Monde de la FIFA 2034.

Alkhorayef a salué la signature de sept mémorandums d'accord entre les deux parties, dans les domaines de l'industrie, du tourisme, de l'environnement, de la recherche scientifique agricole, de la météorologie, du climat, de l'eau et du travail et a déclaré qu'ils reflètent la volonté des deux pays à élargir leur coopération.

Le ministre tunisien des Finances et ministre par intérim de l'Économie et du Plan, SihemNemsia, s'est dit fier d'accueillir le Forum saoudo-tunisien d'investissement et de partenariat en Tunisie, affirmant qu'il témoigne des liens profonds entre les deux pays.

Elle a exprimé son désir de renforcer la coopération et l'action commune pour atteindre les objectifs de leurs peuples et la prospérité économique, sociale et culturelle, la paix et la sécurité dans la région arabe.

Elle a souligné que l'événement est une occasion pour les participants de se consulter et de convenir de programmes afin de parvenir aux meilleures conditions pour une coopération fructueuse entre les deux pays, d'améliorer l'accès aux opportunités d'investissement, de développer les affaires et d'échanger des expertises, améliorant ainsi le chaînes de valeur mondiales et tirer parti des avantages offerts par les économies tunisienne et saoudienne.

Elle a souligné le soutien de l'Arabie Saoudite au processus de développement de la Tunisie. Les domaines de coopération se sont diversifiés pour inclure des activités économiques, sociales et culturelles, constituant un véritable exemple et un reflet de la profondeur des relations historiques.

EN INVESTISSANT 25 MILLIARDS DE DOLLARS

Intel Corp court au secours de l'état sioniste

Intel Corp. a confirmé qu'elle investirait un total de 25 milliards de dollars en Israël après avoir reçu des soutiens d'une valeur de 3,2 milliards de dollars de la part du gouvernement du pays.

Cela intervient après que le gouvernement israélien ait accepté d'accorder à Intel Corp une subvention d'un montant de 3,2 milliards de dollars, qui servira à agrandir le site de fabrication de puces de l'entreprise à KiryatGat, au sud de Tel Aviv. Les subventions s'élèvent à 12,8% des investissements prévus par Intel. Cela représente le plus gros investissement jamais réalisé par une entreprise en Israël.

Cet investissement représente également une démonstration majeure de soutien de la part d'une entreprise américaine et une offre généreuse de la part du gouvernement israélien à un moment où Washington a intensifié sa pression sur Israël pour qu'il prenne davantage de mesures pour réduire les dommages causés aux civils à Gaza. Les actions Intel ont augmenté de 1,9% à 48,90 \$ sur le Nasdaq avant l'ouverture du marché. Le plan d'expansion de l'entreprise est situé à KiryatGat, à 42 kilomètres de la bande de Gaza. Ce plan d'expansion constitue

"une partie importante des efforts d'Intel visant à créer une chaîne d'approvisionnement mondiale plus solide, parallèlement aux investissements de fabrication existants et prévus de l'entreprise en Europe et aux États-Unis", a déclaré Intel dans un communiqué. Les ministères israéliens des Finances et de l'Économie ont déclaré que l'investissement d'Intel, en particulier dans cette période et à la lumière de la concurrence mondiale pour attirer de gros investissements dans le domaine des puces, est une grande expression de confiance dans l'économie israélienne.

Ils ont expliqué que l'investissement apporterait à Israël des avan-



tages financiers directs qui dépasseraient de loin la subvention gouvernementale.

Le ministre des Finances a déclaré que « cet investissement est un investissement dans les valeurs correctes et justes qui annoncent le progrès de l'humanité. »

En plus de la subvention représentant 12,8 % de l'investissement total, le fabricant de puces s'est également engagé à acheter pour 60 milliards de shekels (16,6 milliards de dollars) de biens et de services auprès de fournisseurs israéliens au cours de la prochaine décennie, tandis que l'usine devrait créer des milliers d'emplois. Le gouvernement israélien a de-

mandé à Intel de démarrer les opérations de l'usine d'ici 2028 et de les poursuivre au moins jusqu'en 2035. Intel s'est également engagé à dépenser 60 milliards de shekels (16,6 milliards de dollars) auprès de fournisseurs israéliens au cours de la prochaine décennie, ce qui créera des milliers d'emplois directs et indirects. L'entreprise emploie actuellement 11 700 personnes en Israël. Les travaux d'agrandissement sont en cours.

Intel exploite 4 sites de développement et de production en Israël, dont une unité de fabrication à KiryatGat, et emploie environ 12 000 personnes.

En juin, le Premier ministre Benjamin Netanyahu a déclaré qu'Intel construirait une nouvelle usine de puces d'une valeur de 25 milliards de dollars en Israël, mais Intel a jusqu'à présent refusé de confirmer l'investissement.

Intel a déclaré que des travaux de construction étaient déjà en cours pour agrandir le site, y compris des salles blanches et des bâtiments de support. Elle a ajouté qu'une grande partie des bâtiments a été achevée.

La nouvelle usine devrait ouvrir ses portes en 2027 et devenir pleinement opérationnelle en 2035.

LE TOURISME JORDANIEN PERD 250 MILLIONS DE DOLLARS PAR MOIS

Le taux d'annulation des réservations est aujourd'hui d'environ 60%

Le ministre jordanien du Tourisme et des Antiquités, Makram Al-Qaisi, a confirmé que la poursuite de la guerre dans la bande de Gaza infligera des pertes au secteur touristique du Royaume allant de 250 à 281 millions de dollars par mois, avec des réservations annulées d'environ 60%.

Le ministre a déclaré lors d'une conférence de presse que « le taux d'annulation des réservations a atteint environ 60%, et si l'on veut refléter ce chiffre par rapport au nombre de visiteurs, nous parlons d'environ 200.000 à 250.000 visiteurs, et en termes de revenus touristiques, nous parlons d'environ 180 à 200 millions de dinars (253 à 281 millions de dollars), ce qui représente une « perte macroéconomique » ».

"Si cette situation continue, il y aura des pertes macroéconomiques significatives, c'est-à-dire que chaque mois il y aura des annulations de réservations d'hôtel et une diminution du nombre de visiteurs jusqu'à 60 ou 70%", a-t-il ajouté.

Il a indiqué que les annulations de réservation les plus importantes provenaient des États-Unis d'Amérique, du Canada et de l'Europe, soulignant que le taux d'annulation des programmes conjoints avec les territoires occupés atteignait 100% pour les touristes en provenance des États-Unis et du Canada.

Le ministre a confirmé que le secteur du tourisme avait connu une reprise avant la guerre à Gaza, puisque le nombre de visiteurs cette année avait atteint 5,937 millions de visiteurs, tandis que les revenus se sont élevés à 4,89 milliards de dinars (6,89 milliards de dollars).

Depuis le déclenchement de la guerre contre les Palestiniens, les touristes ont commencé à éviter de se rendre au Moyen-Orient, ce qui constitue une menace pour le secteur touristique de pays comme la Jordanie, le Liban et l'Égypte, qui dépendent largement du tourisme.

Avant l'agression sioniste, la région du Moyen-Orient a connu un boom du nombre de visi-

teurs, puisqu'elle a enregistré la plus forte augmentation parmi les régions du monde au cours de la période de janvier à juillet, et le nombre de ses visiteurs a dépassé de 20 % d'avant la pandémie de Covid-19. %, selon l'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies.

Par ailleurs, le conseiller du Premier ministre jordanien, Souleiman Al-Farajat, a déclaré au début de ce mois que « la Jordanie a réussi, au cours des deux dernières décennies, à devenir une destination touristique connue et sûre, et donc la reprise si la guerre s'arrêtera rapide. Mais il a averti que "l'impact de la guerre perdrera jusqu'au début de la prochaine saison, et si la guerre contre Gaza ne s'arrête pas, la prochaine saison sera également en danger".

Il a souligné que si la guerre s'arrête, "le tourisme se rapprochera du niveau normal" en septembre 2024.

AFRIQUE DU SUD

Les arrivées de touristes ont augmenté de 51,8% sur les onze premiers mois de 2023, à 7,6 millions

Les touristes en provenance des autres pays africains représentent plus de 75% du total des arrivées dans la Nation arc-en-ciel, grâce notamment à des bonds spectaculaires du nombre des visiteurs originaires du Zimbabwe et du Kenya.

Les arrivées de touristes étrangers en Afrique du Sud ont atteint 7,6 millions de visiteurs au cours des onze premiers mois de l'année 2023, enregistrant ainsi une hausse de 51,8 % par rapport à la même période en 2022, selon des données publiées le jeudi 21 décembre 2023 par l'Agence sud-africaine de statistiques (Stats SA). Les touristes originaires des autres pays du continent africain représentent 75,5% du total de ces ar-

rivées touristiques, grâce notamment à des bonds spectaculaires des marchés zimbabwéen (+77,5%) et kényan (94,2%), a-t-on précisé de même source. Entre le 1er janvier et le 30 novembre de l'année en cours, les arrivées de touristes en provenance des Amériques ont également augmenté de 44,1% comparativement à la même période de l'année écoulée. Avec 1,1 million de visiteurs, les arrivées de touristes européens ont enregistré une hausse

de 43,2% par rapport à la même période de 2022 alors que celles des touristes provenant de l'Asie ont grimpé de 72,6%. Selon le Conseil mondial du voyage et du tourisme (WTTC), l'industrie sud-africaine du tourisme et du voyage devrait croître à un taux moyen de 7,6 % par an, d'ici 2032. Elle devrait représenter 7,4% du PIB du pays et générer plus de 800 000 emplois à cet horizon.

TRAVAUX PUBLICS

La réhabilitation des routes Moutourwa-Maroua et Magada-Yagoua annoncée pour 2024

Le ministère des Travaux publics (Mintp) a annoncé, le 23 décembre, que le gouvernement procèdera en 2024 à la réhabilitation des tronçons routiers Moutourwa-Maroua sur la nationale n° 1 et Magada-Yagoua sur la nationale n° 12, dans la région de l'Extrême-Nord. Aucune date précise n'est toutefois avancée. Le 19 décembre, le patron de ce département ministériel, Emmanuel Nganou Djoumessi, a publié un appel d'offres international pour l'exécution desdits travaux d'infrastructures. Le document précise que le marché est scindé en trois lots suivant trois sections de routes à réaliser, à savoir :

les axes Moutourwa-Maroua (36 km), Magada-Guidiguys (68,30 km) et Guidiguys-Yagoua (68,70 km), soit 173 kilomètres de routes à réhabiliter. Les candidats ont jusqu'au 16 février 2024 au plus tard pour soumettre leur offre. La réhabilitation de ces tronçons routiers s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de développement économique et social, et vise à assurer la bonne circulation des biens et des personnes dans les localités desservies, à promouvoir le développement économique et la réduction de la pauvreté au sein des populations, à faciliter l'accès aux

pays de la sous-région à partir du pont frontalier sur le Logone entre Yagoua et Bongor (Tchad) en cours de construction, et à accélérer les échanges économiques entre le Cameroun, le Tchad et la RCA. Ces travaux d'infrastructures, qui consistent en l'aménagement de ces tronçons en béton bitumineux (BB), font partie du Projet d'aménagement territorial et de promotion du secteur privé de la région de l'Extrême-Nord, véritable carrefour sous-régional entre trois des quatre pays du bassin du lac Tchad (le Cameroun, le Nigeria et le Tchad) mais qui subit un déficit de développement structurel et persistant, une

rupture du contrat social au Nigeria voisin qui s'est manifestée par une insurrection extrémiste violente avec des répercussions dans la région et une crise environnementale préoccupante, conséquence du changement climatique. Ce projet bénéficie d'un prêt de plus de 133 milliards de FCFA (203,11 millions d'euros) de la Banque africaine de développement (BAD), approuvé par le conseil d'administration de l'institution le 25 octobre dernier. L'Union européenne (UE) devrait aussi injecter 19,6 milliards de FCFA (30 millions d'euros) dans le projet, à travers un don du EU-Africa Infrastructure Trust Fund.

CAMEROUN

L'État s'engage à garantir les emprunts des entreprises auprès de la BDEAC

Les entreprises privées et publiques camerounaises, qui sollicitent des financements auprès de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), vont désormais bénéficier de la garantie souveraine de l'État. C'est l'objet de la convention de garantie de portefeuille signée le 20 décembre 2023 à Douala, entre le ministre des Finances, Louis Paul Motazé, et le président de la BDEAC, le Camerounais Dieudonné Evou Mekou. C'était en marge de la tenue, dans la capitale économique camerounaise, d'une Assemblée générale de cette institution financière sous-régionale. « Cette convention est une grande avancée, parce que beaucoup d'entreprises qui nous sollicitent pour des financements sont confrontées au problème de garantie. Nous pensons qu'avec cette garantie souveraine de l'État, ce problème est résolu. Nous bénéficions ainsi d'un grand appui de l'État du Cameroun », se satisfait le président de la BDEAC. Le montant de cette garantie souveraine, ainsi que les modalités d'accès à cet appui étatique aux financements de la BDEAC n'ont pas été précisés. Cependant, l'on sait que depuis la loi de finances 2021, l'État du Cameroun a mis en place une ligne de garantie d'un montant de 200

milliards de FCFA au profit des entreprises, principalement les PME, en quête de financements auprès des banques et autres institutions financières. Ce mécanisme de garantie, qui n'a pas obtenu les résultats escomptés à partir de sa mise en œuvre en 2022, selon le ministre des Finances, Louis Paul Motazé, a été réajusté en 2023. Pour plus d'efficacité, souligne le ministre. Selon le mécanisme réformé, sur l'enveloppe de 200 milliards de FCFA de garantie mise à disposition par l'État, 30% permettront de faciliter l'accès aux crédits aux entreprises et établissements publics, contre 70% pour les entreprises du secteur privé. Le taux de couverture des crédits par cette facilité réservée uniquement aux entreprises de droit camerounais à capitaux majoritairement camerounais est plafonné à 30% pour les grandes entreprises, contre 70% pour les PME. Cependant, apprend-on, ces plafonds de couverture peuvent être portés à 60% pour les grandes entreprises et à 80% pour les PME opérant dans les zones économiquement sinistrées. Il s'agit ici des régions du Nord-Ouest, Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, en proie à la crise dite anglophone pour les deux premières, et aux attaques de Boko Haram pour la dernière.

Par ailleurs, apprend-on, sont éligibles à cette facilité de l'État, les prêts destinés à financer les besoins en fonds de roulement des entreprises, et surtout à l'investissement dans les filières identifiées comme prioritaires par la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30). Il s'agit notamment de l'énergie; des services financiers; de l'agro-industrie; du numérique; des filières forêt-bois, textile-confection-cuir, mines-métallurgie-sidérurgie, hydrocarbures-pétrochimie-raffinage, chimie-pharmacie; constructions; services. « Sont également prioritaires, les prêts visant à accroître la production locale de nos principaux produits d'importation et permettant de renforcer nos capacités d'exportation. Seront exclues de ce champ, les opérations de refinancement, de restructuration, de remboursement ou de rachat d'un prêt existant », avait précisé le secrétaire général du ministère des Finances, Gilbert Didier Edoa, le 16 août 2023 à Yaoundé. C'était lors de la présentation du mécanisme révisé, effectuée au cours de la cérémonie de signature d'une convention de garantie de portefeuille entre le ministère des Finances et l'Association des établissements de crédit du Cameroun (Apeccam).

POUR L'INSTALLATION D'UNE USINE DE MÉLANGE D'ENGRAIS EN 2024

Nitrogen Chemicals of Zambia prévoit 6 millions \$

La Zambie affiche l'un des niveaux d'utilisation d'engrais les plus élevés d'Afrique subsaharienne. Alors que la demande de l'intrant ne cesse de croître dans le pays, les opérateurs du secteur investissent davantage pour augmenter leur production. En Zambie, l'entreprise publique Nitrogen Chemicals of Zambia (NCZ) veut entamer la construction d'une usine de mélange d'engrais en 2024. C'est ce qu'a révélé Simon

Mwape, directeur technique de la compagnie le 22 décembre dernier. D'un coût total de 6 millions \$, ce nouveau projet est prévu pour démarrer durant le premier trimestre de la nouvelle année. Selon les informations relayées par le quotidien local Lusaka Times, l'usine occupera une superficie de 0,5 hectare. Une fois opérationnelle, elle devrait être en mesure de fournir 400 tonnes d'engrais par jour. D'après M. Mwape, cet investisse-

ment devrait permettre à la NCZ qui dispose déjà d'une usine de fabrication de 35 tonnes d'engrais simple par jour dans le district de Kafue, de renforcer sa capacité de production. « L'augmentation de la population et des activités agricoles en Zambie a entraîné une forte demande d'engrais, d'où la nécessité d'augmenter la production et de répondre à la demande du marché actuel », explique M. Mwape. Il faut rappeler que la Zambie

consomme entre 300 000 et 400 000 tonnes d'engrais par an. Dans le pays, le volume d'engrais utilisé par hectare de terre cultivable s'élève à 63,9 kg presque trois fois plus que le niveau moyen en Afrique subsaharienne (22,6 kg), selon les données de la Banque mondiale datant de 2021. Fondée en 1969, la Nitrogen Chemicals of Zambia est contrôlée par l'État à travers le conglomérat Industrial Development Corporation (IDC).

BÉNIN

Au XL Festival, les participants encouragent la professionnalisation des nouvelles industries créatives

Dans le cadre de la 1re journée du XL Festival, le comité d'organisation a organisé un panel sur les industries créatives. La discussion a permis de proposer des recommandations pour professionnaliser les acteurs des nouvelles industries créatives. Au Bénin, le Studio Zi, organisateur du XL Festival, a tenu une conférence sur la scène des industries créatives au Bénin, vendredi 22 décembre. La discussion a notamment permis de mettre en avant les nouvelles industries créatives, de plus en plus visibles dans le pays. Comme l'ont confirmé les panelistes, alors que la musique, le cinéma ou encore la mode sont souvent mis en avant lorsqu'on parle d'industries créatives et culturelles, au Bénin, ces dernières années, ce sont des activités comme la création de contenu ou encore le marketing d'influence ont gagné en visibilité. D'après Tania Tevoedjre, directrice artistique digitale béninoise travaillant en France, « les industries créatives béninoises affichent une activité très intéressante, notamment au niveau des nouvelles activités comme la création de contenu ou le marketing d'influence, mais doivent encore se professionnaliser ». Pour Driss Bengeloune, cofondateur de Studio Zi, les efforts pour la professionnalisation des nouvelles industries béninoises doivent être initiés par les acteurs du secteur. « Le gouvernement fait des efforts en offrant des formations, notamment via le projet Semé City, mais les acteurs des nouvelles industries créatives doivent rechercher la professionnalisation ». Pour le créateur de contenu, Djiffa Tonato, la professionnalisation fera passer les nouvelles activités créatives de la scène béninoise de simple passe-temps au statut d'industries réelles. Certains des participants à la conférence, travaillant dans des secteurs comme le cinéma et la musique, ont rappelé l'importance pour les nouvelles industries créatives de se constituer en communauté pour pouvoir faire évoluer leurs secteurs, notamment en participant à sa régulation. Pour tous les participants à la conférence, la professionnalisation et la régulation seront les principaux leviers de progression des nouvelles industries créatives béninoises.

ARGENTINE

Vers la création d'un impôt pour s'acquitter d'une condamnation en justice

Le nouveau président Javier Milei pourrait créer une nouvelle taxe afin de payer les 16,1 milliards d'euros de dommages-intérêts que le pays doit à des actionnaires du pétrolier YPF nationalisé en 2012 suite à une condamnation par un tribunal de New-York en septembre. L'Argentine, en pleine crise, ne dispose pas d'une telle somme selon le gouvernement.

Lever un impôt pour s'acquitter d'une condamnation par la justice. Voilà une action peu commune qui pourrait pourtant bien être mise en place par le gouvernement argentin. Le pays est en effet dans une situation compliquée suite à sa condamnation en septembre par

une juge de New York à verser 16,1 milliards de dollars de dommages-intérêts à Petersen Energia et Eton Park Capital, qui détenaient à eux deux un quart du capital d'YPF et s'estiment lésés par la nationalisation du géant pétrolier en 2012. Si l'Argentine a fait appel, la juge, Loretta Preska, a tout de même

ordonné au pays de verser cette très importante somme en tant que consignation d'ici le 10 janvier. Cette décision met le gouvernement argentin au pied du mur. Et pour cause, si la justice a autorisé l'Etat argentin à utiliser ses participations dans YPF pour payer cette caution, le pays

ne dispose toujours pas des liquidités suffisantes. « Il y a un problème, parce que l'argent, nous ne l'avons pas », a déclaré le nouveau président ultralibéral argentin Javier Milei, ce mercredi, lors d'un entretien avec la chaîne La Nacion+. « Mais oui nous avons la volonté de payer », a-t-il ajouté.

FINANCES

Les banques ont licencié en masse en 2023

Après la vague d'embauches consécutive à la fin de la pandémie de Covid-19, les grandes banques veulent maintenant réduire leur masse salariale pour préserver leurs marges. Une tendance particulièrement marquée aux États-Unis, constate le "Financial Times". Vingt banques parmi les plus importantes ont supprimé au moins 61 905 emplois depuis le début de l'année, a calculé le Financial Times. C'est l'une des saignées sociales les plus abondantes depuis la crise financière de 2007-2008, au cours de laquelle 140 000 personnes avaient été rayées des effectifs du secteur, rappelle le quotidien britannique. Le triste record des licenciements revient à l'éta-

blissement helvétique UBS, "qui commence à gérer son ancien rival" Credit Suisse, racheté pour une bouchée de pain (3 milliards d'euros, quand même) au début du printemps. Quelque 13 000 emplois ont déjà été supprimés au sein du nouvel ensemble, "et les analystes s'attendent à des milliers de licenciements supplémentaires" en 2024. Mais c'est à Wall Street, "où les banques d'investissement peinent à s'ajuster à la rapide hausse des taux d'intérêt aux États-Unis et en Europe", que la casse sociale est la plus forte, note le journal économique. Cette année a été relativement pauvre en acquisitions et introductions en Bourse, des opérations génératrices d'impor-

tantes commissions pour ces banques, "ce qui conduit Wall Street à tenter de protéger ses marges bénéficiaires en réduisant ses effectifs". "De nombreux établissements reviennent ainsi sur les embauches qu'ils ont effectuées au sortir de la pandémie", lorsque les transactions, gelées pendant plusieurs mois, étaient reparties de plus belle, enclenchant une vague de "chasse aux talents" et, par conséquent, une hausse des salaires. Ces derniers mois, 12 000 postes ont disparu chez Wells Fargo, 5 000 chez Citigroup, 4 800 chez Morgan Stanley, 4 000 chez Bank of America... "Ensemble, résume le quotidien, les grandes banques de Wall Street ont supprimé au moins 30 000 emplois en 2023."

COUP DUR POUR APPLE

Plusieurs Apple Watch interdites à la vente par les autorités américaines

Accusée d'avoir violé un brevet détenu par un de ses concurrents, la firme de Cupertino a reçu l'interdiction, ce mardi, de vendre certains modèles de sa célèbre montre connectée. Une mauvaise nouvelle pour Apple qui enchaîne les déboires avec la justice. C'est un séisme pour l'entreprise à la pomme croquée. Plusieurs modèles de sa montre connectée Apple Watch ont été officiellement interdits à la vente aux États-Unis ce mardi. A l'origine de cette décision des autorités de la concurrence américaines : une affaire de violation de brevets. Le 27 octobre, la Commission américaine du commerce international (USITC) avait re-commandé d'interdire aux États-Unis certains

modèles de l'Apple Watch, accusés par le fabricant d'appareils médicaux Masimo de copier ses technologies de détection du taux d'oxygène dans le sang. Une véritable épine dans le pied du géant valorisé 3.000 milliards de dollars en Bourse, mais qui s'était tout de même plié à la demande du régulateur. Le 18 décembre, Apple avait déjà annoncé la suspension de la vente de plusieurs modèles, les montres Apple Watch Series 9 et Apple Watch Ultra 2 à partir du 21 décembre sur son site internet et après le 24 décembre dans les boutiques, afin de « respecter la décision si elle devait être confirmée », avait expliqué à l'AFP un porte-parole du groupe. Le gouvernement n'est pas venu à l'aide d'Ap-

ple Mais la firme de Cupertino attendait une aide du gouvernement qui pouvait décider de refuser cette décision dans les 60 jours après l'annonce de la commission. Finalement, ce ne sera pas le cas. « Après des consultations approfondies », la représentante au Commerce Katherine Tai « a décidé de ne pas s'opposer à la décision de l'USITC, devenue définitive le 26 décembre 2023 », a annoncé la mission diplomatique au Commerce, rattachée à la Maison-Blanche. Une décision qui n'a cependant pas eu d'impact sur le cours de l'action Apple qui affichait une légère baisse de 0,28% à l'ouverture du marché, vers 16h heure de Paris.

GAZ

Les actionnaires étrangers suspendent leur participation dans le méga projet Arctic LNG 2, très attendu par la Russie

Le projet russe de gaz naturel liquéfié (GNL) fait face à la suspension de la participation de ses actionnaires étrangers en raison du trop grand nombre de sanctions contre Moscou. Un coup dur pour ce projet stratégique estimé à 21 milliards de dollars. Coup de froid sur Arctic LNG 2, le projet russe de gaz naturel liquéfié (GNL). Les actionnaires étrangers ont suspendu leur participation en raison des sanctions contre Moscou, imposées le mois dernier par les États-Unis. Ils renoncent ainsi à leurs responsabilités en matière de financement et d'exécution des

contrats d'enlèvement de GNL, a rapporté le quotidien russe Kommersant, ce lundi. Ce sont, les majors étatiques chinoises CNOOC et China National Petroleum Corp (CNPC), le français TotalEnergies ainsi qu'un consortium composé des sociétés japonaises Mitsui and Co et JOGMEC - avec chacun une participation de 10% - qui ont alors déclaré un cas de force majeure concernant leur participation au projet, a rapporté Kommersant, citant des sources au sein du gouvernement russe. L'entreprise japonaise Mitsui a même décidé de retirer ses em-

ployés, a écrit ce mardi le quotidien nippon Sankei. L'autre entreprise japonaise, JOGMEC, devrait quant à elle conserver ses parts. Le français TotalEnergies, qui fait partie du projet depuis ses débuts avait déjà annoncé en 2022, après le début de l'offensive russe en Ukraine, arrêter son financement d'Arctic LNG 2. En septembre, il a aussi décidé de ne plus comptabiliser dans ses résultats la participation de 19,4% qu'il détient dans le géant du gaz Novatek, son partenaire historique dans le pays. Selon le quotidien, la suspension de la participation pourrait alors

conduire Arctic LNG 2 à perdre ses contrats à long terme sur l'approvisionnement en GNL, tandis que Novatek, le plus grand producteur russe de GNL à la tête du projet avec une participation à 60%, devra financer le projet par ses propres moyens et vendre le gaz sur le marché au comptant. Et alors que le projet a déjà rencontré des difficultés pour lever des fonds à la suite des sanctions occidentales contre la Russie, l'Union européenne pourrait également imposer des restrictions sur les livraisons de GNL du pays.

INDONÉSIE:

Protestations dans une usine de nickel après une explosion meurtrière

Des centaines d'ouvriers indonésiens ont protesté mercredi au sujet de leurs conditions de travail dans l'usine chinoise de traitement de nickel où une explosion a tué 18 personnes le 24 décembre, selon des images consultées par l'AFP. «Aucune production ne vaut une vie!», ont crié des manifestants dans des hauts-parleurs, réunis devant le complexe industriel de Morowali (est). Ils ont transmis une liste de 23 demandes à la direction de l'usine, d'après une lettre envoyée à la police par les syndicats d'ouvriers. Leurs doléances comprennent l'amélioration de l'entretien des fonderies et du dispositif de soins d'urgence, et l'obligation pour les travailleurs chinois d'apprendre la langue indonésienne. Dedy Kurniawan, un porte-parole du parc industriel de Morowali, a assuré auprès de l'AFP que l'usine avait «fait ce qu'ils (les manifestants) avaient demandé il y a deux jours», sans donner de détails. «Nous espérons que les protestations ne continueront pas», a-t-il poursuivi. L'accident s'est produit dans une usine d'Indonesia Tsingshan Stainless Steel (ITSS), une filiale du numéro un mondial du nickel, le chinois Tsingshan Holding Group, sur l'île de Sulawesi (est). Sulawesi, à environ 1.800 kilomètres de la capitale Jakarta, est un grand centre de production de nickel, un métal utilisé notamment dans les batteries des voitures électriques et pour la fabrication de l'acier inoxydable. La Chine a fortement investi dans des usines sur place mais les conditions de travail et de sécurité y sont souvent décriées. L'explosion du 24 décembre a été provoquée par l'embrasement d'un liquide inflammable lors de travaux de réparation d'un haut-fourneau, selon les premiers éléments de l'enquête. La police locale a précisé mardi que trente personnes étaient toujours hospitalisées. Parmi les victimes décédées se trouvait Muhammad Taufik, un soudeur âgé de 40 ans, qui laisse derrière lui deux enfants et sa femme. La famille «espère qu'il n'y aura plus d'accidents comme ça dans le futur, qu'il en soit la dernière victime», a déclaré à l'AFP Parlin Hidayat, un cousin de M. Taufik, ajoutant qu'ITSS a offert une compensation de 600 millions de roupies (plus de 30.000 euros) à la famille. En janvier, deux travailleurs, dont un citoyen chinois, avaient été tués dans une usine de fusion de nickel située dans le même complexe industriel pendant une émeute déclenchée à cause des conditions salariales et de sécurité au travail.

ALPINE A310

Une belle version restomod en attendant le retour officiel en 2028

Renault use et abuse de "revival", futures R5, 4L et Twingo en témoignent. Alpine a fait de même dès 2017 avec sa nouvelle A110. En 2028, la future A310 sera-t-elle aussi proche de l'originelle que cette réalisation cogitée par le studio italien Erredesign ?

Depuis la Renaulution de janvier 2021, la marque au losange et n'a eu de cesse de miser sur le retour dans sa gamme d'anciennes gloires en mode électrique.

Dans la veine de la R5...

Par ordre d'apparition, la Renault 5 Prototype a ouvert le bal et sa version de série qui sera dévoilée dans quelques semaines, occupe déjà les écrans publicitaires. Est ensuite venue l'évocation de la 4L puis, enfin, celle de la Twingo. La Renault R4 sera de retour en 2025 puis la Twingo en 2026. Du côté de chez Alpine, la future A290 attendu dans le courant de l'année 2024 est logiquement l'héritière des R5 Alpine et R5 Alpine Turbo de la fin des années 1970 et du début des années 1980. Mais la marque au A fléché n'a pas attendu la Renaulution pour verser dans la nostalgie chic. En effet, dès mars 2017, la renaissance de la firme de Dieppe passant par la nouvelle A110 en témoignait déjà.

A310 : la même en mieux

Dans cet optique, le studio Erredesign implanté à Turin en Italie a cogité une version restomod de l'Alpine A310 baptisée Tredieci. Le coupé GT 2+2 anguleux présenté au salon de Genève, en mars 1971 et qui fut au catalogue jusqu'en 1984 est brillamment remis au goût du jour. Les proportions et les volumes généraux restent évidemment de mise et dans le détail une signature lumineuse à LED high-tech s'intègre harmonieusement à l'ensemble. Accessoire typique des « seventies » la lunette arrière à ailette est conservée tandis que les ailes sont copieusement élargies.

La proue de l'auto arbore, sous verrière, une triple paire de projecteurs c'est plus spectaculaire, à la manière d'une Citroën SM laquelle inspire aussi et toujours les designers. A l'époque, c'étaient les versions à moteur à 4



cylindres de l'A310 qui disposaient de 6 phares tandis qu'à contrario, les A310 animées par le moteur V6 PRV n'étaient dotées que de 4 projecteurs. Mais désormais qu'importe puisque, selon toute logique, si elle était de retour dans la gamme, cette « nouvelle » Alpine A310 serait 100% électrique. On vous en reparle plus bas.

Une nouvelle A310 attendue officiellement en 2028

Il ne s'agit ici que d'une réalisation en images de synthèse purement virtuelle. Néanmoins, le plan produit

d'Alpine ne l'oubliera pas. En effet, après le lancement de la petite A290 en 2024, le crossover GT A390 s'intégrera à la gamme en 2025. Puis, viendra l'heure du remplacement de l'actuelle A110 par un coupé ainsi qu'un roadster en 2026.

Le constructeur se constituera enfin ses hauts de gamme GT-D et GT-E à l'horizon 2027 notamment pour viser l'Amérique et la Chine avant de proposer, en 2028, une sportive à 4 places baptisée A310. La boucle sera alors bouclée.

LE NOUVEAU SCÉNIC ARRIVE

L'ancienne version, une bien meilleure familiale en occasion récente ?

Le Scénic de quatrième génération n'est plus disponible mais reste très répandu en occasion. Privilégiez toutefois les derniers millésimes, fiabilisés. Le bloc 1.3 TCE reste particulièrement recommandable pour sa souplesse et ses performances. Peut-être preuve que "l'ancien" Scénic est encore désirable, ses prix en occasion récente restent assez soutenus. Comptez au moins 30 000 € pour vous offrir une version 1.3 TCE peu kilométrée et bien équipée. C'est finalement assez proche des prix du neuf lorsque le Scénic était encore vendu, mais c'est aussi bien moins cher que le nouveau Scénic électrique qui démarrera à 40 000 €. Considérations environnementales mises à part, il faudra donc rouler un certain temps avant de rentabiliser un Scénic électrique neuf face à un Scénic essence quasiment neuf... qui devrait au passage garder l'avantage en matière d'habitabilité. Et n'oublions pas que l'ancien Scénic était disponible en version 7 places, alors que le nouveau n'aura droit qu'à 5 places.

Le Scénic IV reste une excellente familiale

L'ancien Scénic a des arguments encore forts : la banquette coulissante (avec sièges indépendants), le système de rabattement des sièges avec la fonction OneTouch, le coffre plutôt gé-



néreux et le gabarit encore raisonnable à 4,40 mètres. Le nouveau Scénic, lui, fait l'impasse sur la si pratique banquette coulissante et d'autres petites astuces bien pratiques. Il offre en outre des caves à pied bien plus petites à l'arrière. C'est à prendre en compte, même si ce Scénic, plus grande 7 centimètres en longueur, bénéficie surtout d'un empattement plus généreux et d'un accoudoir central arrière plus généreux.

Moins encombrant en longueur, plus astucieux à bord, le précédent Scénic garde une certaine valeur ajoutée face

à sa progéniture qui devrait en outre afficher des coûts de réparation nettement supérieurs : aides à la conduite (ADAS), feux LED intégrés au bouclier, tout ceci se paiera cher en cas de choc. C'est à prendre en compte si vous stationnez régulièrement en ville ou vivez dans de grandes agglomérations.

Attention à bien choisir

Le Scénic IV n'est pas exempt de défauts. Le confort de roulage n'est pas le meilleur de la catégorie et le

système embarqué R-Link a ses caprices, qui ont été plus ou moins bien réglés avec le temps. Ce qui nous incite à vous conseiller d'opter pour une version plutôt récente, après 2019 ou 2020. La plupart des gros défauts mécaniques ont été pris en compte par Renault.

Le Scénic reste malgré tout très agréable à l'usage, tout particulièrement dans sa version 1.3 TCE. Un moteur que l'on continue de recommander pour sa souplesse et son élasticité. Que ce soit en 140 ou 160 ch, vous aurez largement assez de puissance pour un véhicule qui, rappelons-le, est à vocation familiale : il est donc supposé être régulièrement chargé, avec du monde à bord et du poids à trimballer ! Bien sûr, les reprises n'auront aucune commune mesure avec le Scénic électrique qui le surpassera très largement, mais cela se paiera au prix fort, surtout si vous souhaitez bénéficier de la plus grande autonomie qui vous obligera à dépenser plus de 45 000 €.

GENIA

Une faille MLflow exploitée pour voler et compromettre des LLM

Des attaquants exploitent une faille dans la dernière version du framework open source MLflow spécialisé dans la gestion des tests d'apprentissage machine. Bien que corrigée, cette vulnérabilité ouvre encore la voie à du vol ou de la compromission de données de grands modèles de langage à distance.

L'année 2023 a été une année charnière pour l'intelligence artificielle générative (GenIA). La publication de grands modèles de langage (LLM) a montré la puissance de la technologie pour rendre les processus d'entreprise plus efficaces. Si bien que beaucoup d'entreprises ont cherché activement à adopter l'IA générative en entraînant des modèles sur leurs propres ensembles de données. Le développement et l'entraînement de modèles d'IA peuvent coûter cher au point de devenir l'un des actifs les plus précieux de l'entreprise. Il est donc important de garder à l'esprit que ces modèles sont susceptibles d'être volés ou attaqués, et que les systèmes qui les hébergent doivent être dotés de protections et de politiques de sécurité solides. Une récente vulnérabilité corrigée dans la plateforme open-source de gestion du cycle de vie des modèles d'apprentissage machine, MLflow, montre à la facilité avec laquelle des attaquants pourraient voler ou empoisonner des données d'entraînement sensibles lorsqu'un développeur visite un site web aléatoire sur Internet à partir de la même machine que celle où est exécuté MLflow. La faille, référencée CVE-2023-43472, a été corrigée dans la version 2.9.0 de MLflow. Ce n'est pas la première fois que cette plateforme expose les modèles d'IA et d'apprentissage machine stockés dans le cloud, cela avait été aussi le cas en mars dernier.

De nombreux développeurs pensent, à tort, que les services liés à localhost - le nom d'hôte interne d'un ordinateur - ne peuvent pas être ciblés depuis Internet. C'est ce qu'a expliqué Joseph Beeton, chercheur principal en sécurité des applications chez Contrast Security, lors d'une conférence consacrée à l'attaque des environnements de développement via des services localhost organisée fin novembre pendant la DefCamp 2023. En effet, de graves vulnérabilités découvertes récemment par Joseph Beeton dans le framework Java Quarkus et MLflow permettent à des attaquants distants d'exploiter localement les caractéristiques des interfaces de développement ou des API exposées par ces applications. Les attaques n'exigent de l'utilisateur qu'une visite sur un site web contrôlé par l'attaquant dans son navigateur ou sur un site légitime sur lequel l'attaquant a réussi à placer des publicités spécifiques.

Attaques contre le serveur local via un code JavaScript malveillant

Cela fait longtemps que les attaques « drive-by » par détournement de site existent, mais elles sont puissantes quand elles sont



combinées à une vulnérabilité de type « cross-site requestforgery » (CSRF) de falsification de requêtes intersites dans une application. Dans le passé, les pirates ont utilisé des attaques par détournement de site (drive-by attacks) via des publicités malveillantes placées sur des sites web afin de détourner les paramètres DNS des routeurs domestiques des utilisateurs. Normalement, les navigateurs n'autorisent le code JavaScript qu'à effectuer des requêtes vers des ressources de la même origine (domaine) que le script. Mais il est possible d'utiliser un mécanisme spécial appelé « partage de ressources inter-origines » (Cross-Origin Resource Sharing, CORS) pour contourner cette restriction et permettre aux scripts d'effectuer des requêtes à partir de différentes origines si le serveur cible l'autorise spécifiquement. Par exemple, si un morceau de code JavaScript chargé dans un navigateur du domaine A essaie de faire une demande au domaine B, le navigateur fera d'abord une demande dite de contrôle préalable pour vérifier si le domaine B a une politique CORS qui autorise les demandes scriptées du domaine A. Même si cette restriction s'applique également à l'hôte local, Joseph Beeton fait remarquer qu'il existe un autre type de demande appelée « demande simple », toujours autorisée par la plupart des navigateurs (à l'exception de Safari) et qui ne déclenche pas de demande de contrôle préalable parce qu'elle est antérieure à la politique CORS. Par exemple, ces demandes sont utilisées par l'élément de la norme HTML pour soumettre des données d'une origine à l'autre, mais elles peuvent aussi être déclenchées par JavaScript. Une requête simple peut être de type GET, POST et HEAD et peut avoir le type de contenu application/x-www-form-urlencoded, multipart/form-data, text/plain ou aucun type de contenu. Avec une limite cependant : le script qui les crée ne reçoit pas de réponse en re-

tour, à moins que le serveur cible ne l'accepte via l'en-tête Access-Control-Allow-Origin (contrôle d'accès-autorisation d'origine). Mais, du point de vue de l'attaque, il n'est pas vraiment nécessaire d'obtenir une réponse en retour tant que l'action prévue déclenchée par la demande se produit. C'est le cas des vulnérabilités MLflow et Quarkus.

Vol et empoisonnement de modèles d'apprentissage machine

Une fois MLflow installé, son interface utilisateur est accessible par défaut via <http://localhost:5000> et supporte une API REST à travers laquelle il est possible d'effectuer des actions de manière programmatique. Normalement, l'interaction avec l'API se fait par via des requêtes POST avec un type de contenu application/JSON qui n'est pas autorisé pour les requêtes simples. Toutefois, M. Beeton a constaté que l'API de MLflow ne vérifiait pas le type de contenu des requêtes, et qu'elle autorisait les requêtes de type text/plain. Ceci permet des attaques « cross-origin » à distance à travers le navigateur via des requêtes simples. L'API dispose de fonctionnalités limitées telles que la création d'une nouvelle expérience ou le renommage d'une expérience existante, mais pas la suppression d'expériences. De manière pratique, l'expérience par défaut dans MLflow, dans laquelle seront enregistrées les nouvelles données, est appelée « Default », de sorte que les attaquants peuvent d'abord envoyer une demande pour la renommer en « Old » et ensuite créer une nouvelle expérience, qui sera appelée « Default » mais aura un artifact_uri pointant vers un bucket de stockage S3 externe qu'ils contrôlent. « Une fois qu'une nouvelle exécution MLFlow est effectuée - par exemple, `mlflowrunsklearn_elasticnet_wine -P alpha=0.5, experiment-name Default` - le résultat de l'exécution

sera téléchargé dans le bucket S3 », a expliqué Joseph Beeton dans un billet de blog. Cela permettrait à l'attaquant d'obtenir une version sérialisée du modèle ML ainsi que les données utilisées pour l'entraîner. L'attaquant pourrait aller encore plus loin. « Étant donné qu'un modèle de ML est stocké dans le bucket, il serait possible d'empoisonner le modèle de ML lui-même », a déclaré le chercheur. « Dans une telle attaque, un adversaire est capable d'injecter de mauvaises données dans le pool d'entraînement du modèle, et lui faire apprendre quelque chose qu'il ne devrait pas », a ajouté le chercheur.

L'exécution de code à distance souvent possible

L'exécution de code à distance est également possible si l'attaquant modifie le fichier `model.pkl` pour y injecter un exploit Python Pickle. L'exécution de code à distance a aussi été possible dans le cas de la vulnérabilité de Quarkus, découverte par ailleurs par M. Beeton. Et celle-ci était également exploitable via des requêtes simples provenant de sites web distants parce que l'interface utilisateur Dev de l'application était liée à l'hôte local et ne disposait d'aucune protection supplémentaire contre les attaques par falsification des requêtes intersites CSRF. « Comme je l'ai démontré lors de la présentation au DefCamp, il est possible de générer une exécution de code à distance (Remote Code Execution, RCE) sur la machine du développeur ou sur d'autres services de son réseau privé », a déclaré le chercheur. « Étant donné que les développeurs ont un accès en écriture aux bases de code, aux clés AWS, aux identifiants de serveur, etc., l'accès à la machine du développeur donne à un attaquant une grande marge de manœuvre pour pivoter vers d'autres ressources sur le réseau, et pour modifier ou voler entièrement la base de code ».

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'assistant Microsoft Copilot débarque sans prévenir sur Android

Microsoft Copilot est un chatbot combinant l'intelligence artificielle avancée avec la capacité de générer des images créatives et réalistes grâce à DALL-E 3 et de traiter des requêtes basées sur des images via GPT-4. Cette intégration multimodale en fait un outil polyvalent pour les utilisateurs cherchant à obtenir des informations contextuelles sur des images ou à générer des contenus visuels sur mesure.

La firme de Redmond a dû oublier de publier son dernier communiqué de presse, car son outil d'intelligence artificielle est désormais disponible sous la forme d'une nouvelle application pour smartphone. Copilot par-ci, Copilot par-là... Le nouvel assistant de Microsoft existe bel et bien, et l'entreprise tient à le faire savoir. S'il est, bien entendu, intégré à Windows, il est également disponible sur les appareils mobiles via le web, mais également via diverses applications. Mais ce n'était manifestement pas suffisant, car Copilot a désormais droit à sa propre application dédiée depuis quelques jours. Et, le pire dans tout ça, c'est que nous n'étions même pas au courant.

Un nouveau venu dans une famille déjà nombreuse

Il y a encore peu de temps, si vous cherchiez « Copilot » sur le Play Store d'Android, vous aviez le choix entre plusieurs options pour accéder à l'outil propulsé par ChatGPT. Si le navigateur Edge et Microsoft 365 l'intègrent en plus de leurs fonctionnalités de base, Bing Chat semble être l'application qui permet de l'utiliser de la manière la plus complète et directe possible. Cependant, grâce à un certain @techosarusrex sur X.com (anciennement Twitter), nous savons désormais qu'une nouvelle application Copilot est également répertoriée et téléchargeable sur Android. L'expérience est semblable à ce que l'on peut trouver ailleurs : on peut discuter avec l'IA et avoir des conversations longues et complexes, on peut générer des images avec DALL-E 3, ou encore créer des documents tels que des lettres ou des résumés. Il est même possible de désactiver ou d'activer GTP-4, et les thèmes clair et foncé sont déjà de la partie. Copilot sur Android ressemble franchement à un produit fini, ce qui rend le manque de communication de Microsoft assez surprenant. D'autant plus que, si l'outil n'a été découvert qu'aujourd'hui, il semble être présent sur le Play Store depuis près d'une semaine. Y aurait-il eu une confusion du côté de la firme américaine ? Il faudra attendre encore un peu pour le savoir. Cependant, l'arrivée d'une application distincte pour Copilot témoigne du fait que l'outil est destiné à envahir l'ensemble de l'écosystème de Microsoft, et peut-être même un peu plus. Sera-t-il, à terme, un concurrent direct de l'assistant de Google, d'Alexa, de Bixby ou plus tard de Siri ? Après tout, GPT Voice est déjà là, et il ne faudrait pas grand-chose pour que l'outil rivalise avec tout ce beau monde : l'accès aux fonctions et aux fichiers de l'appareil.

Répar- tition des compé- tences		Rebut de soie		Ville d'Égypte	Manie	Autre do		Refouler		Ville de Belgique	Condamnent		Problème
Remise		Richesse de la mer				Théolo- gien musulman		Égouttoir					
											Saint normand		
											Donc cher		
Plante aromatique							Partiras						
Osciller							Radiateur d'Isis						
								Équipe					Mesures de bois
							Bacs à fleurs						
Façon d'être		Type de société			Prédomi- nantes								
		Escamo- tées			Larve								
				Tantale			Ancienne mesure agraire						
				Habillé			Panthères des neiges						
Écolier						Métal à bijoux			Repaire de fauves		Équerre		
Troublé											Flamme		
			Bannière									Démesurés	
Publia						Courbée							
Tête de canard						Prisons							
			Qui presse beaucoup							Marquent l'âge			
			Zig- zaguer										
Possessif				Souhait									Mouvement
Puissant rayon				Maréchal prussien						Fleuve d'Italie			
					Coutumes		Pointe d'épée			Désert			
										Singe			
Mis en place		Tromper							Aviron				
		Condition							Chandelles				
							Dévolues						
							Donne le choix						
À lui					Copie conforme						Petit saint		
Révolte puérile					Électrode						Le titane		
		Issus d'un vote		Iridium		Prince troyen		Direction				Ouverture	
Mamelle							Potin						Objectif
Nageoires							Argile						
								Morceaux de gras			Pour la Bolivie		
											Chlore au labo		
Près de l'Euphrate				Divinité						Supporte le chef			
Avec les autres													
			Point virtuel					Marque de respect					

PÉTROLE

Baisse du Brent à moins de 81 dollars

Les prix du pétrole se repliaient légèrement mercredi, après les fortes hausses de la veille. Vers midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, baissait de 0,51%, à 80,66 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, perdait 0,65%, à 75,08 dollars. La veille, les prix des deux références mondiales du brut avaient en effet grimpé « en raison d'une hausse significative du risque géopolitique », expliquent des analystes, le marché se montrant inquiet quant aux possibles conséquences du conflit au Proche-Orient sur l'acheminement du pétrole.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 28 décembre 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



FÊTES DU NOUVEL AN 2024

Les citoyens appelés à la vigilance

La Direction générale de la Protection civile a appelé, mercredi dans un communiqué, les citoyens à la vigilance et à la prudence afin d'éviter les accidents domestiques et de la route lors de la célébration du Nouvel An 2024. A l'occasion du Nouvel An 2024, les citoyens sont appelés à la vigilance et à la prudence en cette période qui connaît une activité intense, afin d'éviter les accidents qui peuvent causer des pertes en vies humaines ou des dégâts matériels, en particuliers les accidents domestiques et les accidents de circulation, précise la même source. La Protection civile recommande à cet effet de respecter les consignes et les mesures de sécurité nécessaires pour réduire leur impact et ce, en vérifiant, avant les départs, l'état du véhicule, prendre les articles nécessaires de secours et de

survie, l'état du trafic routier pour éviter les accidents de circulation et les embouteillages. Il est également recommandé de respecter le code de la route, éviter les manœuvres et les dépassements dangereux ainsi que les vitesses excessives, et aussi d'éviter la conduite en cas de fatigue et de somnolence, surtout après une heure tardive où les risques d'accidents de circulation sont très élevés. La Protection civile a appelé en outre à ventiler et à aérer le domicile pour éviter les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone et aussi vérifier les appareils de chauffage. Dans le même cadre, elle met à la disposition des citoyens le numéro d'urgence (14) ou le numéro vert (1021) en précisant l'adresse exacte, la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace.

MDN

Deux terroristes arrêtés par un détachement de l'ANP à Bordj Badji Mokhtar

Deux (2) terroristes qui activaient dans des groupes terroristes à l'étranger ont été arrêtés par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Bordj Badji Mokhtar, durant la période du 20 au 26 décembre, dans le cadre des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, indique mercredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. « Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 20 au 26 décembre 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP « a arrêté, à Bordj Badji Mokhtar en 6e Région

militaire, deux (2) terroristes qui activaient dans des groupes terroristes à l'étranger. Il s'agit, en l'occurrence, des dénommés M. Salek dit 'Mouloud' et N. Sid Ali dit 'Moad' ». Dans le même contexte, un détachement de l'ANP « a découvert, lors d'une opération de recherche et de fouille à Bouira, 8 casemates pour terroristes contenant des substances explosives, tandis qu'un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté à Mostaganem ». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts soutenus visant à contre-carrer le fléau du narcotrafic dans notre pays », des détachements combinés de l'ANP « ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 26 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 7 quintaux et 22 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 65005 comprimés psychotropes ont été saisis ».

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Illizi et Djanet, des détachements de l'ANP « ont arrêté 172 individus et saisi 18 véhicules, 109 groupes électrogènes, 105 marteaux piqueurs, 5 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ». De même, « 16 autres individus ont été interceptés et un fusil mitrailleur de type FMPK, un fusil semi-automatique, 19 fusils de chasse, 7466 litres de carburants, 71 quintaux de tabacs et 2482 unités de diverses boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national », ajoute le communiqué. Par ailleurs, les Garde-côtes « ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 267 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 150 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut la même source.

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

2023, Une année à oublier ; 2024, une année à appréhender

L'année 2023 s'achève avec beaucoup de bruit, mauvais bruit ; tant au plan économique que géopolitique. Les deux sont interconnectés. Faut-il avoir peur de l'année 2024 ? Elle s'annonce difficile si l'on en juge par l'héritage qui lui sera transmis par l'année 2023.

Les points de rupture sont connus : la guerre en Ukraine, le génocide en Palestine, la crise énergétique et le changement climatique. Mais pas que. Les effets de la crise sanitaire Covid19 persistent encore. Le ralentissement de la croissance en Chine impactera lourdement et négativement le redressement de l'économie mondiale. La Cop28, très attendue pour lancer les fondements de la nouvelle économie décarbonnée, n'a rien apporté ni pour les défenseurs du point zéro (zéro émission de GES à l'horizon 2050) ni pour les producteurs et consommateurs des énergies fossiles. La recherche d'un compromis historique a neutralisé tout le monde. Au final peu d'investissement pour le fossile et moins d'engagement pour les ENR. Derrière ces résultats à minima, on trouve la Chine (plus grand pollueur par sa consommation effrénée du charbon et aussi premier importateur mondial de pétrole et de gaz), les USA, grands producteurs de gaz de schiste et aussi grands consommateurs. L'UE a voulu jouer la vedette en matière de promotion du renouvelable s'est retrouvée coincée dans une logique de grand payeur de fossiles à très haut coûts et grands investisseurs dans les ENR à coûts très élevés et donc au détriment de sa compétitivité. L'année 2024 sera sans aucun doute l'année des re-compositions géopolitiques et des reconfigurations des chaînes de valeur mondiales. En effet, le ralentissement chinois est indéniable. Après vingt ans de croissance forte et ininterrompue, il était aussi at-

tendu. « Il n'empêche qu'il intervient trop vite et trop fortement par rapport à la trajectoire anticipée tant par les autorités chinoises que par le reste du monde. » (Perspectives N°23/303 – 12 novembre 2023). Ce ralentissement impactera fortement l'économie mondiale. Certains analystes font un parallèle entre le Japon de la fin des années 80 et la Chine d'aujourd'hui ; ils parlent de « Japonisation de l'économie Chinoise ». Le premier parallèle est celui du vieillissement de sa population et traverse une crise immobilière qui s'accompagne d'une spirale déflationniste. Mais la Chine dispose d'un complexe industriel et logistique unique dans le monde, ayant servi un modèle de croissance fondé sur le commerce extérieur et l'investissement en infrastructures. (Sophie WIE-VIORKA in Perspectives). Au plan des enjeux énergétiques, l'expert en énergie (Boussena, conférence du Club Energie, nov 2023) considère que « les deux crises, l'une sanitaire, le Covid-19 et l'autre géopolitique, le conflit Russie-Ukraine, ont sérieusement bousculé le monde de l'énergie. Si la première a mis le pétrole en exergue, le gaz naturel a été la vedette de la seconde... 2022 aura été l'année la plus perturbante de l'histoire du marché gazier international. Certes, les enjeux gaziers sont secondaires au regard d'autres risques comme celui d'une possible conflagration conséquente aux conflits en cours ou d'une grave crise économique mondiale mais, en même temps, un exportateur principal de gaz naturel comme l'Algérie doit rester en veille stratégique pour ce qui concerne les développements possibles d'un marché qui le concerne au premier chef. » Le conférencier note à juste titre que le marché gazier international est très sensible aux développements économiques et géopolitiques.

- D'abord la demande serait menacée en cas de ralentissement de l'économie mondiale, ou d'une crise financière encore possible du fait des abus des politiques de facilités monétaires (QI) des pays occidentaux. - Le risque de découplage économique Etats-Unis-Chine avec toutes ses conséquences, dont possible-ment une « démondialisation » et une fragmentation des marchés. - La « révolution » du schiste aux États-Unis et ses conséquences dans le monde. - Le poids croissant de l'Asie et surtout de la Chine dans le marché gazier international. - « L'agacement » croissant du Reste du Monde contre les « privilèges exorbitants » du dollar US. In fine, les soubresauts de la géopolitique associés au ralentissement de l'économie chinoise vont reconfigurer l'économie mondiale qui ne se fera pas sans un coût pour l'ensemble des économies. Pour les unes, ce coût prendra le circuit de l'inflation, pour d'autres, celui de l'endettement et pour les plus vulnérables, une paupérisation. Tous ces phénomènes renforceront les politiques économiques souverainistes et la « démondialisation » ne fait plus peur à personne. L'Algérie garde un atout majeur, celui d'exportateur gazier. En effet, le gaz et le nucléaire seront les énergies de la transition entre le pétrole et le charbon et les ENR (renouvelables). Mais attention, pour profiter de cet atout, faut-il mettre les moyens nécessaires en matière d'investissement et de mettre de l'ordre dans la consommation domestique. L'ajustement par les prix devient inévitable si l'on veut maintenir un rythme de développement économique et social face à des besoins d'une population en croissance.